

Faire la guerre, faire la paix : formes de conflits et modes de résolution

La logique du thème

Parmi les « grands enjeux du monde contemporain » que le programme propose d'étudier, la question de la guerre et de la paix est une condition pour l'existence des autres sujets. Les rapports entre guerre et paix sont observables sur le temps long. La profondeur historique est présente dans tous les conflits comme un élément accélérateur ou discursif utilisé par les acteurs. La théorie justifiant la guerre ou cherchant à accélérer la paix en est à la fois cause et conséquence. Lorsque Clausewitz énonce l'idée que la guerre est « continuation de la politique par d'autres moyens », il donne autant de justification à la guerre qu'il offre l'outil pour y mettre fin : la politique.

Les moments et les espaces où se manifestent une rivalité entre acteurs politiques s'incarnent dans des lieux emblématiques de conflits de temps long, dont le Moyen-Orient semble à nos yeux contemporains l'archétype (Étude conclusive). Mais la définition des acteurs, de leur intérêt à la guerre ou de leur volonté de paix s'incarne dans le temps long par des rencontres, des coopérations devenues progressivement permanentes : les traités de Westphalie (Axe 2) mettent fin à la guerre de Trente Ans en inaugurant une entente qui engage presque tous les acteurs continentaux ; la guerre de Sept Ans et les guerres napoléoniennes (Axe 1) posent la question du rôle des civils et de la distinction civils/militaires ; cette difficile distinction et les croisements du politique et du religieux créent les conditions de guerres longues entre groupes asymétriques ou entre États et groupes asymétriques : les guerres du Golfe, les conflits israélo-arabes (Étude conclusive), l'essor puis le déclin de groupes comme Al-Qaïda ou Daech (Axe 1), sont les terrains de croisements entre justifications idéologiques, politiques, économiques, qui alimentent ces conflits ou peuvent, parfois, en limiter les effets.

Alors comment penser la paix ? En temps de conflit d'État à État, la coopération interétatique manifestée en 1648 et incarnée aujourd'hui par l'ONU permet de trouver une réponse par le multilatéralisme. En temps de conflit d'État à groupe asymétrique, les conditions d'une paix définitive sont beaucoup plus complexes, et obligent les belligérants à affirmer idéologies et moyens sur le temps long et à des échelles qui dépassent le régional. Les conflits des XVII^e-XIX^e siècles voient s'affronter des puissances et la paix être régie par ces puissances. Ceux du XX^e et du XXI^e siècle, derrière la légitimité et la légalité de l'État comme incarnation de la souveraineté (Max Weber), voient d'autres acteurs s'affirmer et obliger à une transformation du droit international pour permettre le retour de la paix nécessaire à la vie et à la prospérité. La question de la guerre et de la paix, dont il s'agit ici d'étudier la profondeur historique, les étapes de la construction du droit, et la matérialisation dans des espaces de conflits, est bien au cœur de toutes les questions au programme de la spécialité de Terminale.

p. 92-93

Introduction

Panorama des conflits armés actuels

Éléments de réponse aux questions p. 92

1. L'Asie est le continent qui concentre le plus de tensions interétatiques, pour l'essentiel dues à des revendications sur le tracé des frontières terrestres et maritimes. L'Afrique centrale et le Moyen-Orient sont les régions qui concentrent le plus de tensions intraétatiques, dont les causes sont ethniques, religieuses ou politiques.

2. Entre l'Éthiopie et l'Érythrée, le conflit frontalier est né de l'indépendance de l'Érythrée qui s'est détachée de l'Éthiopie en 1993, lui faisant perdre son accès à la mer.

Ce conflit a été résolu en 2002 par arbitrage de l'ONU, mais surtout en 2018 par volonté de l'Éthiopie de coopérer avec l'Érythrée pour assurer un développement économique commun.

3. Les causes du conflit au Cachemire sont liées au tracé des frontières entre Inde, Pakistan et Chine, et au maintien des revendications des 3 États après les conflits qui ont opposé Inde et Pakistan (1948-1949) puis Chine et Inde (1971-1972). Les cessez-le-feu ne signifient pas fin des conflits mais arrêt momentané des combats. Les revendications de chacun des groupes nationaux dans le Cachemire, contrôlé par l'Inde, exacerbent les tensions.

Essai d'une typologie : nature des conflits, acteurs et modes de résolution

Éléments de réponse aux questions p. 95

1. Les acteurs du conflit sont l'État syrien, les groupes militaires asymétriques et quelques États extérieurs.
2. Le conflit syrien est de nature politique, culturel (religieuse) et économique.
3. En 2012, l'internationalisation du conflit vient des alliances du régime syrien (Russie, Chine, Irak, etc.), des

alliances de l'opposition syrienne (les grands États occidentaux et une partie du reste du monde), et des interventions militaires en soutien de ces États alliés soit à l'État soit à l'opposition.

4. La guerre crée un vainqueur et un vaincu : c'était peu plausible en 2012 mais cela le devient à partir de 2019 et l'échec des différentes composantes hostiles à l'État syrien sur le terrain. La négociation de paix implique une reconnaissance de la légitimité de l'ennemi par les acteurs du conflit, ce qui semble peu probable en 2012 comme après. La médiation reste l'option la plus plausible, effectuée par l'ONU ou par des États peu engagés dans le conflit mais crédible pour toutes les parties.

La logique du chapitre

Conformément aux attendus du programme, il s'agit dans ce premier Axe du Thème « Faire la guerre, faire la paix », de montrer l'évolution de la manière de faire la guerre depuis « l'ère des révolutions » (1776-1815). Schématiquement, on montrera le passage d'une guerre conventionnelle, menée principalement par des nobles enrégimentés dans des armées royales (Jalon 1), à une guerre asymétrique opposant des forces militaires nationales d'un État à des groupes de combattants (Jalon 2) animés par des motivations diverses (religieuses, territoriales, idéologiques). Ce schéma est en soi discutable : d'une part, Clausewitz déjà a pensé la « petite guerre » (la guérilla) à l'intérieur de la grande ; d'autre part, les guerres conventionnelles opposant des armées n'ont pas dit leur dernier mot (Ukraine-Russie, Éthiopie-Érythrée, etc.). Il convient d'insister sur la dimension politique prise par la guerre : elle devient l'affaire des peuples, nationalisés par l'école et l'armée, ramenés dans le champ de la guerre par la conscription. La guerre est étatisée, l'État acquérant peu à peu « le monopole de la force légitime » (M. Weber, *Le Savant et le politique*, 1919).

Deux ruptures sont mises en relief dans cet Axe : la première est l'avènement de l'ère nucléaire, qui bouleverse la stratégie puisqu'elle permet de remporter la bataille décisive sans la livrer, estompant la notion de « front » devenue centrale depuis la guerre de Sept Ans. La seconde est la fin de la guerre froide, qui accélère la sortie de l'âge de la conscription et bouscule l'approche classique des conflits. La professionnalisation croissante des armées, pas encore universelle cependant, renforce la technicisation de la guerre (Grand angle) : les conflits du XXI^e siècle dépendront moins de la grande bataille frontale que de la robotique, de l'arsenalisation de l'espace, de la cyberguerre et de l'usage de l'intelligence artificielle. La recrudescence du recours aux sociétés militaires privées révèle une logique de privatisation de la guerre, en rupture avec le processus d'étatisation évoqué précédemment. Surtout, la guerre résulte le plus souvent de l'impuissance des États à empêcher les fragmentations de son territoire, alors qu'hier elle était le produit des ambitions d'expansion des puissances étatiques ou impériales.

Bibliographie

- B. Badie et D. Vidal, *Nouvelles Guerres, comprendre les conflits du XXI^e siècle*, La Découverte, 2016 : les auteurs montrent les conséquences du passage de la guerre comme moyen de conforter sa puissance, à la guerre comme fin en soi. On glisse d'une guerre entre puissances pour conforter une domination, à une guerre révélatrice de l'impuissance des États à assurer leur propre sécurité, notamment les États faillis, où la guerre est le mode normal de fonctionnement des sociétés. Devant cet état de fait, l'ordre international consiste à maintenir le désordre à un niveau acceptable.
- B. Cabanes (dir.), *Une Histoire de la guerre, du XIX^e siècle à nos jours*, Seuil, 2019 : une entreprise collective remarquable, qui traque les formes de la guerre du XIX^e au XXI^e siècle, montrant l'intrication encore actuelle des guerres classiques et asymétriques. L'auteur explore successivement l'histoire des conflits depuis le congrès de Vienne (1815), pour « penser la guerre », puis les mondes et les expériences combattantes, avant d'analyser les sorties de guerre.
- G. Chaliand, *Pourquoi perd-on la Guerre ? Un nouvel art occidental*, Odile Jacob, 2016 : après avoir analysé ce qui longtemps avait fait la supériorité des armées européennes (connaissance du terrain, de l'ennemi, supériorité technique et stratégique), le chercheur expose les raisons de l'incapacité des Occidentaux à gagner politiquement des guerres malgré leur supériorité au combat : il insiste notamment sur l'aversion contemporaine à la mort au combat des militaires, de moins en moins acceptée par les opinions publiques.

- A. Crépin, *Histoire de la conscription*, Gallimard, Folio Histoire, 2009 : l'historienne analyse en France la construction d'une armée de conscrits, de citoyens enrôlés dans l'armée. Elle y voit une grande entreprise de nationalisation et de civilisation, fondée sur une représentation de la virilité associée à la guerre. Elle montre l'extrême difficulté à atteindre cet objectif, avec notamment les pratiques d'évitement jusqu'à la grande loi de 1889.
- H. Dréviillon et O. Wieviorka, *Histoire militaire de la France*, T. 1, *Des Mérovingiens au Second Empire*, Perrin, 2018 : l'ouvrage de référence en la matière. Il a pour ambition « d'envisager la Nation dans un environnement qui la dépasse », se révélant dans son rapport aux autres puissances européennes. Cette confrontation nourrit imitation et rejet des stratégies adverses et construit l'identité militaire propre à la France, et par voie de fait l'identité nationale.
- J. Keegan, *Histoire de la guerre*, Perrin, Tempus, 2014 : une réflexion sur l'art occidental de faire la guerre, hérité du modèle de l'hoplite athénien, par opposition à un modèle oriental. Il se caractérise par la recherche du face-à-face et de la bataille décisive, et une éthique de la lutte à mort structurant la modernité occidentale.
- T. Lentz, *Le Congrès de Vienne*, Perrin, Tempus, 2015 : une analyse de la naissance du concert européen et de l'œuvre gigantesque et visionnaire accomplie par les diplomates européens, qui réfléchirent aussi bien aux tracés frontaliers, aux compensations territoriales (migrations de populations, accaparement de ressources) qu'à la gestion internationale de certains biens publics (les eaux du Rhin).
- G. Minassian, *Zones grises, quand les États perdent le contrôle*, CNRS éditions, Biblis, 2018. L'auteur analyse la diversité des zones d'incertitude, entre guerre et paix, dans le monde. Incertitude politique, dans des États défiés par des seigneurs de guerre lors de conflits de basse intensité, asymétriques. Incertitudes socio-économiques, quand des mafias ou des réseaux criminels instaurent des zones de non-droit y compris dans des pays développés.
- E. Tennenbaum, *Partisans et centurions, une histoire de la guerre irrégulière au XX^e siècle*, Perrin, 2018 : longtemps en marge des pratiques militaires occidentales, la guerre irrégulière a pris depuis la guerre du Vietnam une place primordiale dans les conflits : les partisans recourent à la guérilla dans les guerres de libération nationale au temps de la guerre froide et de la décolonisation. Les États-Unis leur répondent en systématisant la contre-insurrection, au prix d'une ingérence parfois funeste en Amérique latine.

p. 96-97

Ouverture

Éléments de réponse aux questions p. 96

1. Les États font la guerre pour contrôler des territoires, contrôler des ressources et surtout pour maintenir ou transformer les hiérarchies de puissance, c'est-à-dire atteindre des objectifs politiques.
2. Les civils sont touchés par la guerre par les sièges des villes, l'enrôlement forcé ou la déportation.

Éléments de réponse aux questions p. 97

1. Une paix n'est possible que lorsque les combattants considèrent que l'adversaire, en temps de paix, peut être un partenaire. Ce n'est pas le cas lorsque l'idéologie des combats pousse à considérer l'adversaire comme devant être détruit.

2. Les civils sont touchés parce que les villes sont des cibles militaires bombardées, parce qu'ils sont enrôlés de force, ou parce qu'ils sont massacrés comme populations-cibles (religieuses, culturelles, politiques).

p. 98-99

Repères

Clausewitz et la guerre

Il s'agit évidemment de comprendre la pensée de Clausewitz, centrale, en replaçant le stratège dans le contexte des guerres révolutionnaires. L'auteur, lui-même protagoniste des guerres napoléoniennes, du côté de la Prusse puis de la Russie, explique la supériorité des armées révolutionnaires et impériales par leurs motivations politiques et idéologiques. Leur victoire tient pour l'auteur à la croyance dans la supériorité des valeurs d'égalité et de liberté au nom desquelles ils combattent,

et qu'ils prétendent universaliser. Cet état d'esprit permet alors à une armée populaire de prendre le dessus sur des armées aristocratiques constituées de militaires professionnels. La pensée de Clausewitz influence jusqu'à Raymond Aron lorsqu'il évoque l'importance de « l'action collective » (*Paix et guerres entre les nations*, 1962) : la notion englobe aussi bien la qualité du commandement que la solidarité entre les combattants, leur motivation. Pour cette raison, dans l'approche clausewitzienne, « la guerre est le prolongement de la politique par d'autres moyens », elle reflète les motivations politiques d'un peuple soudé au combat. Elle est aussi le moyen d'obtenir un avantage décisif, de capter des ressources qui font défaut, lorsque les solutions diplomatiques et politiques traditionnelles ont échoué à déminer les rivalités entre puissances.

Les documents choisis permettent de comprendre le glissement, depuis deux siècles, d'une guerre aristocratique, élitaire, à une guerre des nations, reposant sur l'affrontement d'armées de citoyens enrôlés, puis à une guerre irrégulière, où les combattants s'engagent dans des armées de partisans échappant à l'État régalien.

Éléments de réponse aux questions p. 98

1. Les guerres de l'époque moderne voient s'affronter des armées de nobles, alliant cavalerie, artillerie et fantassins lors de batailles décisives sur terre, ou des régiments de marins à bord de navires de guerre lors de batailles navales décisives.
2. À l'époque de Clausewitz, les armées révolutionnaires font cohabiter des troupes mixtes : les soldats sont pour la plupart des volontaires, puis des conscrits (loi Jourdan Delbrel de 1793), incarnant la Nation, et sont animés de valeurs patriotiques, leur donnant le sentiment de la supériorité de leur cause. Mais il ne faut pas négliger la survivance à côté d'eux d'une armée de professionnels, de nobles royalistes, maîtrisant l'artillerie, comme à Valmy en 1792.
3. Aujourd'hui, les combats sont souvent le fait de mercenaires, ou d'individus enrôlés au nom d'une cause dans des armées de guérilleros. Ces guerres sont dites asymétriques.

p. 100-101 Jalon 1A

La guerre, « continuation de la politique par d'autres moyens » (Clausewitz)

L'objectif est de montrer la progressive remise en question de l'ordre européen et mondial instauré par les traités des XVII^e et XVIII^e siècle. Les traités de Westphalie (1648) qui mirent fin à la guerre de Trente Ans avaient placé la frontière au cœur des relations internationales. Le respect des territoires souverains devenait le garant d'un équilibre européen, aucune puissance ne devant briguer l'hégémonie continentale. Les traités d'Utrecht et Rastatt (1713-1714), qui mettent fin à la guerre de Succession d'Espagne, élargissaient ce principe d'équilibre dans les relations internationales à l'échelle

mondiale : il s'agissait de désamorcer les possibles conflits qui pourraient surgir des rivalités coloniales entre ces mêmes puissances européennes.

Mais la concurrence pour les routes commerciales reliant l'Europe à l'Amérique et à l'Asie rompt cet équilibre et occasionne la guerre de Sept Ans (1757-1763). Dans cette première guerre globale de l'histoire, l'avantage va aux puissances navales (l'Angleterre) et à celles qui sont capables de mobiliser, le plus longtemps, les ressources humaines, économiques et techniques pour obtenir la victoire. Les défaites subies par la France la privent alors de son premier empire colonial nord-américain. Un recul parachevé en 1803 par la cession de la Louisiane par Napoléon.

Cet ordre européen rompu reposait également sur une division fonctionnelle des sociétés européennes, héritée de la tripartition antique (ceux qui travaillent, ceux qui prient, ceux qui combattent). La guerre n'était pas encore le fait des peuples, des conscrits ; elle restait une affaire de professionnels, des soldats de métier destinés au combat par leur seule naissance. La noblesse, comme hier la chevalerie médiévale, dirigeait les hostilités, cherchant la belle mort. La situation change avec la guerre menée par les révolutionnaires pour diffuser l'idéal de la « Grande Nation ». Les guerres révolutionnaires, et dans leur prolongement celles menées par Napoléon devenu empereur, dessinent une Europe française : les victoires militaires permettent d'imposer le franc, la départementalisation, le Code civil, le Code du commerce. Cet empire est légitime tant qu'il est victorieux sur le champ de bataille. Une fois défait, le système s'effondre. La volonté de rompre avec l'hégémonie d'une puissance européenne pousse les décideurs politiques au Congrès de Vienne (1814-1815) à établir, à la fois, un « concert européen » reposant sur l'équilibre des puissances (quoique l'Autriche de Metternich soit dominante) et une « Saint Alliance » autour des valeurs chrétiennes. Cet ordre « westphalien » laisse sa place aux vaincus, Talleyrand parvenant à conserver à la France un rang de puissance dans le second cercle de ce concert des nations.

Deux documents d'analyse (1 et 4) permettent de comprendre les enjeux de la guerre de Sept Ans, première guerre globale de l'histoire, notamment le recul de la puissance française et la remise en cause de l'ordre international fondé sur une esquisse d'équilibre des puissances européennes.

Une carte (document 3) permet de localiser les grandes batailles et d'en comprendre les implications commerciales : maîtrise des grandes routes du négoce, du commerce des produits précieux, désir de fonder des comptoirs et des ports pour le mouillage de sa marine.

Le document 2 met en miroir l'héroïsation de la mort au combat de deux généraux de la guerre de Sept Ans : la guerre est l'affaire des aristocrates, qui mènent le combat dans l'intérêt de leur souverain

Éléments de réponse aux questions p. 101

1. La guerre de Sept Ans est une guerre « mondiale », en ce sens qu'elle s'étend à l'ensemble du continent américain, au golfe de Guinée, à l'Inde et à l'Asie du Sud-Est.

Mais son foyer originel reste l'Europe, de l'Atlantique à l'Oural. Elle induit la mise en place de systèmes d'alliances, les armées s'affrontant dans des batailles retentissantes pour accroître la puissance commerciale des États. On reste dans une logique mercantiliste : l'État affirme sa puissance en captant les ressources ultramarines ; il utilise des armées populeuses grâce à une forte croissance démographique, la transition démographique n'ayant démarré alors qu'en France. La mortalité de ce conflit fut exceptionnelle : près de 700 000 morts en sept ans.

2. La noblesse constitue le cœur de l'armée, ses officiers et ses combattants les plus qualifiés, à la fois pour mener les combats ou utiliser habilement les armements les plus performants (artillerie).

3. Les objectifs sont la conquête des vastes terres nord-américaines, de la route vers l'Extrême-Orient, la fondation de comptoirs commerciaux. Ces terres serviront ultérieurement à amorcer la croissance européenne, permettant sa « grande divergence » (Kenneth Pomeranz) en mobilisant une main-d'œuvre servile et de grands espaces pour l'agriculture. Quant à l'Inde, elle était essentielle sur la route des épices.

4. L'armée française ne peut mettre suffisamment d'hommes au service de la défense de son empire en construction, gigantesque, et est incapable de se battre avec la même efficacité sur tous les fronts, d'autant que sa marine est surclassée par celle des Britanniques.

Synthèse La guerre de Sept Ans vise à la constitution de zones d'influence et au contrôle des routes maritimes stratégiques pour les cultures agricoles de rente (tabac, sucre, etc.) et les épices. La France est surclassée militairement par une marine anglaise plus efficace, et par des stratèges plus visionnaires ; elle est aussi défaite politiquement car c'est elle qui, en Europe, a pris l'initiative du combat loin de ses frontières, rompant l'équilibre européen né au début du XVIII^e siècle.

Travailler autrement

On insistera sur le caractère « mondialisé » de ce conflit qui se déroule sur plusieurs théâtres d'opérations à travers le monde. Une défaite, même cuisante, sur un champ de bataille ne signifie plus la fin du conflit. Ce conflit contribue à asseoir la domination britannique sur le commerce mondial. Toutefois, la France cherchera à prendre sa revanche en soutenant la lutte des *Insurgents* américains contre le roi d'Angleterre.

p. 102-103 Jalon 1B

Le document 1 permet d'aborder la bataille de Valmy, stratégiquement anecdotique mais d'une forte valeur symbolique. Elle est le moment de (re)naissance de la nation française, puisque pour la première fois est entonné le *Chant pour l'armée du Rhin* (bientôt rebaptisé *Marseillaise*) et qu'elle précède la proclamation de la Première République en France le lendemain. L'artillerie a joué un rôle décisif, et on oublie souvent que l'armée victorieuse était mixte : les canons étaient dirigés

par des officiers royaux, des aristocrates assez tièdes vis-à-vis des idéaux révolutionnaires, alors que les fantassins étaient pour la plupart des volontaires. Elle accède ultérieurement au rang de mythe républicain, immortalisée dans de nombreux tableaux (avec son célèbre moulin...).

Les documents 2 et 4 permettent de comprendre la manière de gagner la guerre pour Clausewitz : mobilisation exceptionnelle de moyens et de soldats, adhésion des armées aux buts de guerre (à un projet politique), imposition des règles du vainqueur et de son droit (Code civil, Code du commerce, maillage administratif,...) voir de ses souverains (népotisme napoléonien).

La caricature (document 4) permet de préciser ce qu'est le multilatéralisme et de revenir sur les notions d'équilibre des puissances, de « concert européen », de « Sainte Alliance ». Et d'évoquer la situation particulière de la France, puisque le Congrès de Vienne (1814-1815) coïncide avec le retour de Napoléon de son exil sur l'île d'Elbe (les Cent Jours), avec la défaite de Waterloo et la restauration de Louis XVIII. On pourra aussi mobiliser les connaissances en histoire du programme de première, pour rappeler que ce congrès reconnaît le principe de liberté et de Charte reconnaissant ces libertés (vite bafouées néanmoins par les nouveaux pouvoirs) ; mais qu'il réfute le principe des nationalités et le droit à l'autodétermination.

Éléments de réponse aux questions p. 103

1. Les armées de volontaires, puis de conscrits (jeunes hommes inscrits sur les listes de conscription, bientôt assujettis à un « service » militaire) remplacent progressivement les officiers nobles. Les guerres révolutionnaires promeuvent ainsi des hommes nouveaux, comme Bonaparte. L'exercice des armes doit devenir le pendant du nouveau rôle politique des individus, passés du statut de sujet au statut de citoyen avec la Révolution. Le prix du sang à verser est ainsi compensé par la reconnaissance de nouveaux droits politiques inaliénables, inscrits dans le marbre (déclaration de 1789).

2. La guerre est l'affrontement de deux peuples en armes, autour de valeurs communes ; elle est un moyen au service d'une fin politique et est « le prolongement de la politique par d'autres moyens ». La ténacité, la résilience, l'alliance de la tactique et de la stratégie sont des armes au service de la victoire qui doit permettre d'imposer ses principes et ses exigences (« sa volonté ») aux vaincus. Celui qui capitule est celui qui n'a plus les moyens de mener la guerre : son coût humain et économique devient catastrophique.

3. L'influence française se gagne par des batailles décisives. Elle se stabilise par l'imposition de son droit (Code civil), de traités commerciaux (Code du commerce), de princes alliés (venus souvent de la famille de l'empereur), et de son système administratif (départements, préfets, etc.). La présence de troupes militaires est évidemment, aussi, un moyen d'assurer le respect des règles acceptées lors des traités de paix.

4. C'est à la fois le fait d'avoir réservé à la France une place (secondaire) dans le concert européen et le fait

d'avoir exilé Napoléon loin de l'Europe (à Sainte-Hélène) qui permit restaurer une paix durable en Europe.

Synthèse Les guerres de la Révolution et de l'Empire visent à universaliser les principes fondateurs de la Révolution française, qu'incarne la « Grande Nation » révolutionnaire (Jacques Godechot). Les semences de la liberté ont bien germé puisque le Congrès de Vienne reconnaît ces libertés, notamment dans des Chartes constitutionnelles. Mais le droit à l'autodétermination des nations (en Espagne, en Belgique, en Pologne) n'a pas été reconnu, et la période de 1815 ouvre, non l'ère des républiques, mais celle de la restauration des monarchies. Le peuple n'est pas souverain. Cette incomplétude des acquis de 1789 pousse ultérieurement à un nouveau cycle d'incertitudes, avec les révolutions de 1830-1831 et de 1848.

Travailler autrement

Les Britanniques souhaitent empêcher l'hégémonie française sur le continent afin qu'aucune puissance ne vienne les concurrencer tandis que Napoléon entend réorganiser l'Europe autour de la France par la conquête ou par un système d'alliance. Ces deux conceptions sont fondamentalement antagonistes.

p. 104-105 Jalon 2A

Le modèle de Clausewitz à l'épreuve des guerres irrégulières

Inspiré par la guerre menée par le peuple espagnol contre Napoléon en 1808 (la « guérilla »), Clausewitz donne en 1810-1812 un cours sur la « petite guerre », qu'il incite à utiliser comme un élément « tactique ». Il encourage notamment à attaquer les forces ennemies par l'extérieur, à ne pas affronter frontalement l'adversaire mais à diviser ses forces pour le perturber dans une logique de « défense offensive ». Il faut surtout « l'attaquer par surprise », d'autant « quand on est faible ». Clausewitz a donc, avant Mao, pensé la guerre irrégulière, et pas seulement l'affrontement d'armées enrégimentées. Le second xx^e siècle a donné lieu à une recrudescence des guerres irrégulières, dans le cadre de la guerre froide (Afghanistan de 1979 à 1987) et surtout des guerres de décolonisation (Vietnam notamment). Les motivations de ces civils enrôlés dans des armées de fortune, souvent sans uniformes et dotés d'armes de récupération, sont variables : marxistes (Armée zapatiste de libération, FARC), nationalistes, religieuses (Daech)... Ce type de guerre a lui-même muté depuis l'entrée dans l'ère de la globalisation : de plus en plus, les groupes pratiquant la guérilla et la guerre asymétrique sont transnationaux : le développement du djihadisme international et de ses réseaux, au sein d'Al-Qaïda particulièrement, est caractéristique de cette évolution. Ces réseaux sont d'autant plus puissants qu'ils se jouent des divergences des États souverains, comme dans le Sahel actuellement.

Les documents visent à montrer que la guerre irrégulière est bien davantage le fruit d'une pratique que d'une théorie. Elle est expérimentée par Mao depuis sa « Longue Marche » (document 4) puis surtout lors de son affrontement avec les forces nationalistes du Guomin-

dang. Elle se perpétue avec les Vietcongs lors de l'offensive du Têt (1968). L'objectif et les motivations du partisan restent politiques, il s'agit d'affaiblir la volonté de l'ennemi, en général mieux armé mais souvent moins loyal à ses idéaux (document 2). L'affrontement direct est évité et les partisans se mélangent aux populations, qu'ils terrorisent ou qu'ils parviennent à convaincre (document 1). La répression contre les civils accusés de défendre les rebelles (ce fut le cas lors de la guerre d'Algérie) coupe souvent la population de l'armée officielle. Ces guerres prolifèrent enfin dans les États faillis, incapables d'assurer la protection de leurs ressortissants, qui correspondent presque toujours à des espaces de sous-développement et de fortes inégalités socio-économiques. Dans ces espaces (document 3), la guerre est souvent le mode normal d'organisation de la société avec des seigneurs de guerre qui captent les ressources, et monnayent la sécurité des ressortissants contre le paiement de tributs. Ceux-ci vont jusqu'au recrutement d'enfants soldats, endoctrinés pour défendre les buts de guerre, et d'une docilité à toute épreuve, puisque ces seigneurs de guerre leur donnent les moyens de se protéger.

Éléments de réponse aux questions p. 105

1. Une guerre régulière oppose des armées nationales combattant au nom d'États ; une guerre irrégulière est une guérilla utilisant la terreur pour frapper l'ennemi et compenser ainsi l'infériorité des forces. Dans ces guerres « asymétriques », les partisans appartiennent à des groupes militaires qui peuvent être infra-nationaux ou transnationaux.

2. Les combattants des guerres irrégulières sont des civils qui s'engagent dans un groupe armé en obéissant à des motivations idéologiques (politiques, religieuses...), et souhaitent obtenir le renoncement des forces légales en minant la « volonté » de l'armée régulière.

3. Les conflits irréguliers se développent sur fond de misère et de terrorisme international : les pouvoirs locaux captent l'essentiel des ressources et les dilapident ; des seigneurs de guerre apparaissent, qui enrôlent une partie de la population contre le pouvoir central, devenant un État dans l'État. Les groupes terroristes, souvent transnationaux (comme Al-Qaïda) déstabilisent ces États fragiles et endoctrinent une partie de la population qui prend les armes souvent moins pour des raisons religieuses qu'économiques et politiques (cas actuel du Burkina Faso où les conflits ont davantage à voir avec l'opposition séculaire entre Peuls et Dogons qu'avec de quelconques considérations religieuses). Les guerres irrégulières se multiplient dans les États qui n'ont pas encore une solidité suffisante pour avoir une armée régulière légitime : soit qu'ils sont occupés, comme la Chine par le Japon, et qu'apparaisse alors une armée de libération. Soit qu'ils luttent contre les puissances coloniales et capitalistes, comme la plupart des armées marxistes de partisans et de guérilleros. Soit qu'ils refusent le pouvoir nationaliste qui se met en place à l'issue d'une guerre ou d'une phase coloniale, comme ce fut le cas de Mao.

4. Avant 1949, le pouvoir est aux mains du nationaliste Tchang Kaï-chek (Jiang Jeshi). L'armée nationaliste du Guomindang est donc l'armée légale, celle des communistes, qui suivent Mao, apparaît comme une armée irrégulière. Pour reconquérir les terres perdues après sa « Longue Marche », Mao pratique la guerre révolutionnaire : guérilla, harcèlement de l'ennemi, capacité à se fondre dans la population locale, attentats. Ces pratiques relèvent de la guerre irrégulière.

Synthèse Une guerre irrégulière est difficile à arrêter car les combattants irréguliers sont plus difficiles à identifier qu'une armée régulière et ont souvent une bonne connaissance du terrain sur lequel ils opèrent. Ils sont motivés par une idéologie politique ou religieuse. La guerre irrégulière privilégie le temps long et les actions de basse intensité, s'accommodant volontiers de pauses. Enfin, elle se nourrit de la répression de ceux qui entendent la combattre.

Travailler autrement

	Guerre	Combattant	Exemple
XVIII ^e siècle	Guerre aristocratique	Officier noble et soldat de métier/ Officier noble et soldat de métier	Guerre de Sept Ans (1756-1763)
XIX ^e siècle	Guerre de masse	Soldat-citoyen/ Soldat de métier	Guerres de la Révolution et de l'Empire (1792-1815)
	Guérilla	Soldat-citoyen/ Guérillero	Guerre d'Espagne (1808-1813)
	Guerre industrielle	Soldat-citoyen/ Soldat-citoyen	Guerre de sécession (1861-1865)
XX ^e siècle	Guerre irrégulière	Soldat de métier/ combattant irrégulier (Vietminh)	Guerre d'Indochine (1945-1954)

p. 106-107 Jalon 2B

Le document 1 permet de rappeler que le 11 septembre 2001 est souvent vu comme le point de départ du XXI^e siècle, alors qu'on avait cru à la « fin de l'histoire » (Francis Fukuyama) lors de l'effondrement soviétique le 25 décembre 1991. Il permet de souligner les motivations idéologiques du leader d'Al-Qaïda, formé à la guérilla lors du premier conflit afghan opposant les Soviétiques à une coalition de combattants irréguliers (il était un financier et un relais pour la CIA de cette guérilla anticommuniste). L'insistance dans le document sur le caractère déstabilisateur de la naissance d'Israël en 1948 permet de tisser un lien avec la révolution islamiste en Iran en 1978. Déjà l'ayatollah Khomeiny faisait de la disparition du « petit Satan » en 1978 la condition préalable au retour de la paix avec l'Occident.

Les documents 2 et 3 permettent de confronter les logiques terroristes d'Al-Qaïda et Daech. Alors

qu'Al-Qaïda est un réseau qui prétend coordonner officiellement les mouvances terroristes du monde entier (au Yémen, dans le Sahel, en Indonésie...), et n'a pas de prétention à édifier un État islamique, Daech prétend reconstruire le califat, donc fonde son expansion sur une base territoriale. En l'occurrence, en Irak et en Syrie, Daech a tenté de se construire une capitale, de prélever des impôts, d'exploiter et de rentabiliser les ressources à disposition (pétrole) comme l'eut fait un État « classique » pour se développer.

Le document 4 insiste sur la modalité d'action préférée de ces mouvances terroristes, l'attentat, qui permet de choquer les opinions civiles et de miner la légitimité des États en rendant l'action classique des armées toujours inefficace, en donnant l'impression que le pouvoir officiel a toujours du retard sur le groupe terroriste. Les données permettent de mettre en lumière une réalité déformée par le prisme des médias occidentaux : l'essentiel des morts d'Al-Qaïda ont été tués au Moyen-Orient, dans le Sahel et la Corne de l'Afrique, mais aussi en Asie centrale dans les anciennes marges musulmanes de l'URSS. Les principales victimes sont donc... des musulmans... et pas seulement des musulmans arabes, les victimes asiatiques étant nombreuses dans cette guerre. Une réalité qui fragilise une partie de la thèse du « *civilization clash* » énoncée par Samuel Huntington en 1995 et popularisée après les attentats du World Trade Center.

Éléments de réponse aux questions p. 107

1. Les ennemis d'Al-Qaïda sont le « grand Satan » (les États-Unis) et le « petit Satan » (Israël). Ben Laden évoque un classique complot américano-israélien, judéo-chrétien, contre l'islam. Il entre dans une logique de croisade qui sera reprise par le Président américain Georges W. Bush et les « faucons » de son administration, acceptant cette logique d'une « croisade contre le mal ». Pour Ben Laden, la question israélo-palestinienne est un puissant catalyseur de la haine anti-occidentale : Israël occupe indûment des territoires qui ne lui appartiennent pas depuis 1967, en violation de la résolution 242, et pratiquent une politique de colonisation inique. Les musulmans de la région vivent la non-reconnaissance de la Palestine en tant qu'État officiel comme une injustice insupportable (elle n'est que membre observateur aux Nations unies, non-membre, depuis 2012; elle appartient à l'UNESCO depuis 2011, et c'est l'une des raisons du retrait des États-Unis de Trump de cette institution; elle fait partie de l'Organisation des nations et des peuples non-représentés). Ben Laden sait donc que cette rhétorique, qui occulte la violence des Palestiniens (attentats du Hamas et du Hezbollah, avec l'aide de l'Iran), est mobilisatrice pour recruter des musulmans.

2. Les zones les plus touchées par les attentats d'Al-Qaïda sont le Sahel (AQMI et Boko Haram), la Corne de l'Afrique, la zone frontalière tribale du Pakistan (talibans), l'Asie centrale et le Caucase (Tchéchénie) et l'Asie du Sud (Indonésie et Philippines).

3. La volonté de contrôler un territoire large s'explique par la nécessité d'avoir des ressources économiques (pétrole, coton) et des hommes nombreux à disposition pour faire la guerre et défendre les frontières du nouvel

État. La superficie est impressionnante mais l'essentiel du territoire est en zone aride avec une densité moyenne faible, malgré quelques îlots très peuplés (Mossoul, etc.). Il y a aussi une volonté de couvrir plusieurs États pour déstabiliser les gouvernements officiels, déjà souvent contestés par des minorités (exemple des Kurdes). L'installation est facilitée parce que les États visés sont fragilisés : l'Irak par la guerre, la Syrie par l'activisme des Kurdes et un pouvoir alaouite (Bachar El-Assad) d'une rare brutalité. Mais ce gigantisme est aussi un talon d'Achille : Daech n'a pas les moyens et la superstructure pour défendre un tel État. Il rend aussi possible une invasion militaire classique, l'ouverture de fronts, contrairement à Al-Qaïda, et l'intervention des États arabes alliés des Américains. Enfin, l'idée d'État est mobilisatrice pour les combattants du monde entier adhérant aux « valeurs » de Daech, et qui peuvent se réfugier assez facilement, en passant souvent par la Turquie, dans ce nouvel État.

4. Le Moyen-Orient irako-syrien, la Corne de l'Afrique et la zone sahélienne autour du Mali sont les principaux foyers de l'action terroriste de Daech, même si l'Europe n'a pas été épargnée. Il faudrait y ajouter les pays d'Asie centrale. Le gros des troupes vient d'Afrique et du Moyen-Orient, créant une concurrence (mais aussi, parfois, des synergies) avec Al-Qaïda. Mais les combattants viennent aussi nombreux d'Europe et de Russie (13 000 au moins).

Synthèse Par sa logique réticulaire et ses opérations coup de poing, Al-Qaïda suit la logique de la guerre irrégulière. Daech a d'abord pratiqué la guerre irrégulière, mais sa constitution en État a contribué à rendre possible une guerre plus classique, conventionnelle. Ce fut d'ailleurs la raison de son affaiblissement, la bataille de Mossoul montrant l'inégalité des forces entre la coalition de ses ennemis et sa jeune armée. Malgré la détermination extrême de ses combattants, Daech n'a pas pu empêcher la perte de ses derniers bastions et l'emprisonnement de ses soldats.

Travailler autrement

Le politologue insiste sur la communication entre quartiers déshérités, sanctuaires djihadistes syro-irakien et prison. Face à cela l'État doit alterner entre isolement ou regroupement des détenus radicalisés.

p. 108-109 Grand angle

Comment l'innovation transforme-t-elle la guerre ?

Il s'agit dans ce dossier de mettre en lumière les innovations technologiques majeures qui ont amené à la guerre contemporaine, pour saisir l'influence croissante de la technique sur l'issue des combats. On pourra aborder la poliorcétique antique, l'importance prise par l'artillerie entre le Moyen Âge et le XVIII^e siècle, en passant évidemment par l'arme nucléaire depuis 1945 et les progrès de la robotique aujourd'hui.

D'art civique, la guerre devient un phénomène industriel. La guerre a fait progresser l'industrie, habitué les États à mobiliser des ressources considérables et des

savants pour remporter les victoires, fait avancer la médecine... Le combat s'est professionnalisé, et détaché de plus en plus de la citoyenneté : pour les éphèbes grecs, exercer le métier des armes comme hoplite, c'est un rite de passage pour devenir citoyen. Aujourd'hui, le choix des armes est un engagement professionnel avant d'être civique, il ne concerne pas tous les jeunes gens.

Les documents 1 et 2 visent à montrer le passage, de l'Antiquité au Moyen-Âge, du combat frontal (mené par les hoplites) au combat à distance (mené par les archers, puis les arquebusiers...). Le XX^e siècle permet de franchir un seuil avec la mise à disposition des connaissances de la chimie (gaz de combat de la Première Guerre, ypérite puis phosgène, document 3), et de la physique (arsenal nucléaire, document 4). Le péril nucléaire semble faire disparaître le « front », la guerre pouvant être gagnée sans être livrée sur le champ de bataille. Du moins jusque dans les années 1980 avec l'intensification de la guerre de l'espace. L'entrée dans l'ère informatique a créé un nouveau front, virtuel, celui de la cyberguerre (document 5). Le développement de l'intelligence artificielle laisse « rêver » à une guerre sans combattants, ou avec des combattants « augmentés » par des exosquelettes ou des armes nouvelles (drones et *flyboard*, document 6).

Éléments de réponse aux questions p. 109

1. Le combat depuis l'Antiquité est marqué principalement par l'affrontement frontal : hoplites grecs, tortues romaines, chevaleries du Moyen Âge recherchent la prouesse au combat, acceptent une solidarité dans l'affrontement pour remporter la victoire lors de la bataille décisive. La mortalité au combat reste relativement faible, même si les progrès de l'archerie puis de l'artillerie augmentent la létalité. La guerre chimique traduit l'entrée dans une guerre industrielle, inflige de nouvelles blessures invisibles (les poumons brûlés qui vont fragiliser durablement les survivants, notamment au moment de la grande pandémie de grippe « espagnole », de 1919-1920). C'est aussi la fin d'une forme de respect de l'ennemi, d'une sorte de code d'honneur de la guerre, puisque ces armes avaient normalement été interdites par les conventions de la fin du XIX^e siècle.

2. Nucléaire, drones et cyberguerre transforment la perception du métier de soldat : la guerre est menée à distance. Les drones militaires de combat sont pilotés depuis la côte Est américaine, la cyberguerre se mène derrière des ordinateurs surpuissants, la guerre nucléaire est lancée également à distance : soit à des milliers de kilomètres (ICBM, IRBM), soit à des distances plus courtes, quand les armes sont portées par des sous-marins lanceurs d'engins (SNLM) ou des avions de combat (type « furtifs » américains). Les soldats sont de plus en plus rarement des experts du combat rapproché (même si les commandos gardent une importance stratégique : Commando « Hubert » en France, Navy Seals américains, Spetznaz dans la marine russe...).

3. La technique a aujourd'hui encore plus d'importance que la volonté des peuples combattants. La guerre est de plus en plus une affaire de professionnels et de moins en

moins de conscrits. Les forces combattantes ne sont plus qu'une fraction infime des effectifs militaires, la majorité des soldats étant des transmissions, des techniciens assurant la maintenance des armements et des équipements, des informaticiens chargés de la sécurité et de la cyberguerre, etc.

p. 112-113 Exercices Bac

Exercice 1

Le tableau fournit un exemple de déroulé pour cette introduction.

Exercice 2

Selon certains historiens, le XIX^e siècle s'achève avec la Première Guerre mondiale (1914-1918) qui est à la fois une guerre industrielle, une guerre de masse à l'échelle mondiale et une guerre totale engageant toutes les ressources des belligérants. Les progrès de l'armement expliquent l'effroyable bilan du conflit. La Seconde Guerre mondiale (1939-1945) pousse ces caractéristiques à leur paroxysme mais s'achève sur l'usage de l'arme atomique qui change les paramètres de la conflictualité. Durant la guerre froide (1947-1991), la dissuasion nucléaire et la crainte d'une destruction mutuelle assurée rendent le conflit direct impossible entre les deux Grands. Ils s'affrontent toutefois dans des conflits périphériques aux conséquences limitées (Corée, Vietnam, Afghanistan...). La décolonisation est toutefois marquée par des guerres asymétriques. Le tournant du XX^e-XXI^e siècle est caractérisé par un nouveau désordre mondial, la multiplication des guerres asymétriques et du recours au terrorisme.

Exercice 3

1. Le document est une Une de journal, la première page : elle annonce le sujet majeur mis en avant par la rédaction. Le 28 mai 2013, le grand journal français *Le Monde* met en avant une enquête sur l'usage des armes chimiques par l'État syrien, et publie le premier volet de cette longue enquête.

2. Une image est souvent plus efficace pour introduire un thème : ici par des gens armés, que rien ne distingue comme militaires, mais dont le visage est recouvert d'un masque à gaz.

3. La violence est montrée par les armes, le mur détruit depuis lequel la photo est prise, et les masques à gaz, signe de l'invisibilité de l'arme chimique.

4. Le contexte militaire est celui de la guerre civile syrienne, commencée à l'hiver 2011 par la contestation de la dictature syrienne par une partie de la population. En 2013, les « rebelles syriens » affrontent une partie de l'armée restée fidèle au pouvoir du président Bachar El-Assad.

5. L'usage des armes chimiques est interdit par plusieurs traités internationaux. Depuis la Première Guerre mondiale, leur production est très réglementée par le droit international, mais certains États n'ont pas hésité à les employer (guerre Iran-Irak, répression de l'insurrection kurde par Saddam Hussein en Irak etc.).

6. Les civils sont les premiers visés : les armes chimiques sont utilisées pour tuer des gens armés qui ne s'affrontent pas à terrain découvert et qui se cachent.

7. Cette Une est spectaculaire : la photographie qui a été utilisée a reçu le prix Visa d'Or, qui est la plus prestigieuse récompense mondiale pour les photojournalistes.

La logique du chapitre

Cet Axe est le parallèle du précédent, mais pose un réel problème de définition, la notion de paix ayant considérablement évolué au fil des siècles. Il est donc nécessaire de bien préciser le concept (Cours) et d'évoquer les différentes étapes de la construction de la paix (Repères) pour bien montrer les défis qui sont posés. Une chronologie générale (Repères) permet ensuite d'illustrer les éléments théoriques de l'Axe tandis que les deux Jalons montrent deux manières de construire la paix, soit dans le cadre de relations interétatiques, soit à travers l'action d'une organisation internationale. Les époques étant très différentes, les Jalons font chacun l'objet d'une première double page de remise en contexte avant une analyse du processus de construction de paix.

Bibliographie

- K. Annan, *Interventions : une vie dans la guerre et dans la paix*, Odile Jacob, 2013. Kofi Annan relate ses années de mandats à la tête de l'ONU. Ouvrage très structuré et riche en précisions et anecdotes sur les actions menées.
- B. Durieux, J.-B. Jeangène Vilmer et F. Ramel (dir.), *Dictionnaire de la guerre et de la paix*, PUF, 2017. Un dictionnaire qui est aussi une encyclopédie des conditions de la guerre et de la paix.
- H. Drévilion, *Les Rois absolus 1629-1715*, coll. « Histoire de France » dirigée par J. Cornette, Belin, 2011. Très bonne mise en contexte (avec cartes) dans les développements consacrés au rôle de la France dans la guerre de Trente Ans.
- *Diplomatie – Les grands dossiers* (numéros spécialisés) : n° 54 (« L'état des conflits dans le monde » – décembre 2019-janvier 2020). Pour une actualisation (régulièrement faite par la revue) de l'état des conflits et des avancées des processus de paix dans le monde d'aujourd'hui.
- *Questions internationales*, n° 99-100, septembre-décembre 2019, « La paix – illusions et réalités » Un ensemble très complet de synthèses, chronologies et articles développant des exemples précis
- Y. Krumenacker, *La Guerre de Trente Ans*, Ellipses, 2008. Un manuel clair et précis sur le conflit.
- F. Mestre-Lafay, *L'ONU*, PUF, collection « Que sais-je ? », 2013. Une étude synthétique à la fois historique et institutionnelle sur l'ONU.
- *L'Histoire*, n° 454, décembre 2018, dossier : « 1618-1648 : la guerre de Trente Ans ». Un dossier complet, fait d'entretiens, de synthèses, d'articles et de « zooms » portant sur des aspects spécifiques de la guerre (la figure du mercenaire, les traités de paix).

Sitographie

- Le site du ministère des Affaires étrangères de la République française : www.diplomatie.gouv.fr :
- Le site officiel de l'ONU, très riche en ressources, articles, synthèses, chronologies, etc. : <https://www.un.org/fr/>

p. 116-117 Ouverture

Éléments de réponse aux questions p. 117

1. Le fait de se réunir pour échanger autour de la paix (coopération), de se réunir régulièrement (intemporalité), et de considérer les États à égalité (multilatéralisme), et que des diplomates spécialisés soient utilisés pour ces pratiques sont autant de similitudes sur la manière de faire la paix entre le XVII^e et le XXI^e siècle.

p. 118-119 Repères

Faire la paix

La double page associe un tableau à une chronologie qui se complètent, en lien avec l'Axe précédent sur la guerre et, plus généralement, avec les connaissances déjà acquises par les étudiants. Montrer tout d'abord le processus de construction de la paix illustré par des exemples relatifs à des conflits étudiés par les élèves

(les deux guerres mondiales, la guerre froide, etc.) permet d'étudier la chronologie générale, remontant au XVII^e siècle (compte tenu des Jalons proposés par le programme). Des illustrations mettent l'accent sur certains temps forts, comme le Congrès de Vienne ou la création de l'ONU, permettant de compléter l'étude des Jalons par une mise en avant des prodromes ou des conséquences des dynamiques de construction de paix qui y sont évoquées.

Éléments de réponse aux questions p. 118

1. De décembre 1917 à novembre 1918, une série d'armistices met fin aux combats de la Première Guerre mondiale. De 1918 à 1920, plusieurs traités de paix sont ensuite signés entre les différents belligérants. La création de la SDN ainsi que de commissions de contrôle consécutives à ces traités de paix ont pour but de faire respecter la paix.
2. Les traités de paix, qui mettent les puissances victorieuses en position de force, ne laissent souvent aucune possibilité de négociation aux puissances vaincues (notamment lors du traité de Versailles). Ils engendrent frustrations et rancœurs.
3. Parmi les autres façons de mettre fin à la guerre, on peut citer le cessez-le-feu ou la capitulation sans conditions. La paix peut s'élaborer par le biais d'une conférence internationale associant tous les belligérants. S'assurer de son respect peut être la tâche d'une organisation internationale, dont les contrôles et les vérifications seront par définition jugés impartiaux.

p. 120-121 Jalon 1A

Faire la paix par les traités : les traités de Westphalie

Ce Jalon traite d'un sujet en général peu ou pas encore abordé par les élèves et dont la complexité peut entraîner dispersion et confusions. Il est donc indispensable de faire une mise en contexte mais également de simplifier les étapes et les enjeux de la guerre de Trente Ans. La complexité des clauses des traités de paix doit également être évoquée, sans pour autant entrer dans des détails qui feraient perdre de vue les enjeux du Jalon : la construction d'une paix durable en Europe par une série de traités après trente ans de guerre qui l'ont ravagée.

Document 1

La carte construite est volontairement simplifiée, afin de mettre l'accent sur les éléments nécessaires à la compréhension des traités de paix. On y a cependant placé, en plus des villes où ceux-ci sont élaborés, les villes les plus emblématiques du conflit, de son déclenchement (défenestration de Prague en 1618), à ses principales batailles (Lützen en 1632, Rocroy en 1643) jusqu'aux lieux d'origine des médiateurs des congrès de paix (ambassadeur de la République de Venise et nonce pontifical).

Document 2

Un tableau comparatif permet de bien distinguer les trois grands traités de 1648 et d'éviter les confusions; on peut d'ailleurs souligner que le premier traité de Münster est parfois appelé «paix de Münster» pour le distinguer du second. Le lien doit être fait avec les cartes 1 p. 120 et 1 p. 122. On peut insister sur la proximité des deux villes de congrès (45 km de distance) et le fait qu'elles soient transformées en zones neutres. Par ailleurs, la procédure de négociation indiquée dans le tableau permet d'évoquer le rôle d'intermédiaire de la papauté qui avait tout intérêt à un règlement du conflit impliquant l'Espagne et le Saint Empire, les États pontificaux étant insérés entre les deux. Fabio Chigi, le nonce pontifical, deviendra ensuite pape en 1655 sous le nom d'Alexandre VII.

Document 3

Le cas bien connu d'Abel Servien permet d'évoquer à la fois la place prépondérante des diplomates dans le règlement du conflit, ainsi que le rôle majeur de la France. La source appelle des commentaires sur les exemples de grands diplomates du passé. L'image insérée provient de la Bibliothèque du Palais de la paix, situé à La Haye, elle est l'œuvre du peintre flamand Anselm van Hulle, célèbre portraitiste du XVII^e siècle. Elle peut être l'occasion d'un rappel sur le rôle passé et présent de cette ville dans la construction et le maintien de la paix.

Document 4

Le préambule du traité de Münster d'octobre 1648 donne un aperçu des objectifs d'un des deux traités majeurs (avec celui d'Osnabrück) et de la façon dont a été perçue la longue période de guerre et de négociations qui a permis d'y aboutir. L'importance accordée aux titres et l'énumération de tous les noms des belligérants et ambassadeurs, en insistant sur celui de Venise, peuvent donner lieu à des commentaires sur la logique multilatérale qui prévaut alors.

Éléments de réponse aux questions p. 121

1. Les traités de Westphalie constituent l'aboutissement de trente années de conflits entre des puissances européennes majeures et mineures. L'implication de la Suède (1630) et de la France (1635) ont notamment étendu et aggravé considérablement le conflit. Le fait qu'une décision ait été prise en 1643 sur l'ouverture de négociations dans des villes spécialement consacrées à cette tâche, montre le désir ancien et profond de régler le conflit, qui se prolonge pourtant par ailleurs (campagne d'Allemagne de Turenne 1645-1648).
2. Le préambule insiste sur trois aspects majeurs du traité: le fait qu'il mette un terme à des années d'un conflit ravageur pour l'ensemble de la chrétienté; l'importance des médiateurs et du processus de négociation caractérisé par une assemblée de plénipotentiaires; le résultat de ses négociations, qui est «consenti unanimement».

3. La République de Venise semble jouer un rôle majeur dans les négociations du traité de Münster. À lire le préambule de celui-ci, l'ambassadeur vénitien, Alvise Contarini, aurait parfaitement acquitté sa fonction de « médiateur », facilitée par la non-implication directe de Venise dans le conflit. Contarini, né en 1601, a déjà été ambassadeur à plusieurs reprises en France, en Espagne et au Vatican lorsqu'il est nommé par la République de Venise. Il sera ensuite élu doge de Venise en 1676. De même que le nonce pontifical, Contarini a fait également valoir lors de ces négociations l'opinion de puissances non directement impliquées dans le conflit, ce qui montre le désir général de paix en Europe.

4. Le cas d'Abel Servien montre le rôle essentiel des plénipotentiaires dans le règlement du conflit. Mais le pouvoir de ceux-ci est d'abord lié au soutien de leur gouvernement. Abel Servien bénéficie du soutien du cardinal Mazarin, alors principal ministre de la régente Anne d'Autriche et du jeune Louis XIV, dont la vision des négociations et de la place de la France est plus européenne que celle de son prédécesseur Richelieu. Servien doit par ailleurs faire face à une opposition interne au sein de la délégation française, dont il ne se défait qu'en 1648, ce qui montre à la fois le pouvoir dont disposent les plénipotentiaires et la précarité de leur fonction.

Synthèse Les traités de Westphalie sont le résultat d'un processus entamé cinq années plus tôt. Celui-ci débute par un accord des belligérants sur l'ouverture d'un congrès de paix. Ce congrès intègre les plénipotentiaires de presque tous les États belligérants et se fait selon des modalités précisément élaborées permettant d'aboutir en 1648 à la signature de traités consensuels que sont les traités de Westphalie.

Travailler à l'oral

Les conflits actuels du Proche et du Moyen-Orient constituent un bon exemple d'empilements de conflits. On y retrouve, comme dans la guerre de Trente Ans, une dimension constitutionnelle (la guerre civile syrienne remettant en cause la direction du pays), confessionnelle (tensions entre chiïtes et sunnites), hégémonique (quel pays, de l'Iran, de l'Arabie saoudite ou de la Turquie, dominera cet espace?) et enfin frontalière, puisque les revendications de « l'État islamique » remettent en question en profondeur les frontières héritées des accords Sykes-Picot de 1916.

p. 122-123 Jalon 1B

Document 1

Cette carte est à mettre en parallèle avec celle de la double page précédente. La légende a été construite afin de mettre en évidence la modestie des changements territoriaux à l'issue de la guerre de Trente Ans, ceux-ci étant indiqués par des flèches noires. On peut toutefois indiquer que les décennies de guerre ont aussi été marquées par des changements territoriaux dans les empires sans lien direct, comme la séparation du royaume du Portugal de l'Espagne en 1640.

Document 2

L'objectif de ce document est de montrer comment sont formulés et développés les articles des traités. Le traité de Münster comporte 128 articles en tout. Les coupures correspondent à des précisions ou formules redondantes. Article LXIV : « et dans la possession de toutes ces choses en vertu de la présente transaction » et article LXV : « construire au nom du public des forteresses nouvelles dans les terres des États, ou renforcer les anciennes garnisons ».

Document 3

L'analyse de Herfried Münkler est extraite d'un long entretien accordé en décembre 2018 à la revue *L'Histoire*, complet et éclairant sur les enjeux et la postérité du conflit. Herfried Münkler est professeur de sciences politiques à l'Université Humboldt de Berlin et l'auteur d'un ouvrage sur la guerre de Trente Ans publié en 2017, sous-titré « Catastrophe européenne, traumatisme allemand » (*Der Dreissigjährige Krieg. Europäische Katastrophe, deutsches Trauma, 1618-1648*, Rowohlt, 2017).

Document 4

Les célébrations des traités de paix ont été très nombreuses dans le Saint Empire. Dès leur signature, des petites brochures relatent l'événement et résument l'essentiel des clauses, saluant une victoire de la paix. Cette gravure allégorique permet d'évoquer la forte dimension religieuse qui caractérise l'Europe d'alors (la paix « chrétienne »). L'expression latine en haut de la gravure peut se traduire ainsi : « Le triomphe de la paix d'Osnabrück et de Nuremberg esquissé tout au plus en un chant héroïque ».

Éléments de réponse aux questions p. 123

1. Les modifications territoriales entraînées par les traités sont somme toute modestes et elles se font pour l'essentiel au détriment du Saint Empire, qui a été l'espace le plus touché par la guerre et aussi le plus propice à des modifications territoriales, compte tenu de sa structure confédérale. Les royaumes de Suède et de France agrandissent légèrement leurs possessions, tandis qu'un nouvel État prend de l'importance au sein du Saint Empire : l'Électorat de Brandebourg-Prusse.

2. La gravure célèbre un « triomphe de la Paix », qui associe une imagerie chrétienne (l'ange de la paix) et mythologique dite « païenne » (Mars et d'autres divinités gréco-latines visibles sur la gravure, tels Ceres, déesse des moissons, au premier plan). Les deux traités sont associés, car ils sont élaborés et signés dans le même esprit, celui d'une paix générale et durable.

3. Le traité de Münster donne aux princes (à savoir les dirigeants des différents territoires, quels que soient leurs titres, laïcs ou religieux) du Saint Empire des libertés supplémentaires. Ces articles évoquent un droit de participer aux décisions touchant les affaires de l'Empire, ainsi que la possibilité de contracter entre eux des

alliances pour leur sécurité. La seule restriction en la matière est que ces alliances ne doivent pas se faire dans le but de nuire à l'Empire ou à l'Empereur.

4. Les traités de Westphalie ont donné aux États européens une pleine souveraineté, en ce sens qu'ils ont amené au respect du principe frontalier. Ils instaurent une situation simple, qui précise l'état de guerre et de paix, lesquels doivent être clairement et juridiquement formulés. « L'ordre westphalien » se traduit par le respect accordé à des processus de négociations, qui doivent associer l'ensemble des États belligérants et veiller à n'en léser aucune, sous peine de voir menacée la durabilité de la paix qui en résulte.

Synthèse Les traités de Westphalie, signés au terme de nombreuses années de négociations, semblent faire émerger une paix équilibrée et durable. Les belligérants sont tous associés aux traités et le signent, les cessions territoriales sont peu nombreuses, l'accent est mis sur les libertés à l'intérieur de l'Empire, aucun vainqueur n'est proclamé. Seule la paix « chrétienne » triomphe et est célébrée.

Travailler autrement

Une paix équilibrée et durable sur le modèle westphalien se construit en respectant les principes suivants :

- l'organisation de conférences de paix dans des territoires sanctifiés et dont la durée peut être très longue ;
- un statut équivalent accordé à tous les belligérants, qui sont tous invités à la table des négociations ;
- un résultat équilibré ;
- l'absence de proclamation de « vainqueurs » et de « vaincus » au terme des négociations.

p. 124-125 Jalon 2A

Faire la paix par la sécurité collective : l'ONU sous Kofi Annan (1997-2006)

Ce Jalon vise à donner un aperçu de la notion de sécurité collective dans la construction de la paix à travers une période courte mais intense : les deux mandats de Kofi Annan à la tête de l'ONU. Le premier volet de ce Jalon insiste donc sur la mise en contexte dans lequel s'effectuent les actions de l'ONU. Le second volet donne un bilan des actions de l'ONU exclusivement axé sur les questions directement relatives à la paix. Le choix a donc été fait de privilégier certains thèmes (rôle des Casques bleus, du Conseil de sécurité) au détriment, par exemple, des questions de développement.

Document 1

Un extrait de discours de Kofi Annan est indispensable dans ce Jalon. Il s'articule avec la notice biographique située au-dessus et peut donner lieu à des développements sur le lieu et l'occasion du discours. L'ouverture d'une Assemblée générale est un moment très formalisé et, même s'il ne suscite guère l'attention des médias internationaux, constitue pour le Secrétaire général l'occasion d'une sorte de déclaration annuelle de « politique

générale » devant l'ensemble des États reconnus par l'ONU.

Document 2

La traditionnelle carte des opérations de maintien de la paix a été conçue d'après le site officiel des opérations de maintien de la paix de l'ONU, de manière à associer plusieurs indications : un recensement des principales missions, la catégorie à laquelle elles se rattachent, leur degré d'achèvement (en 2006 et non aujourd'hui) et leur chronologie. Notons que la mission en Érythrée/Éthiopie, lancée en 2000 puis achevée officiellement huit ans plus tard, est un cas unique, puisqu'elle est la seule mission indiquée lancée sous Kofi Annan et achevée peu après la fin de son mandat. Elle s'y rattache néanmoins pleinement.

Document 3

Cet article de journal permet de mettre en évidence l'état d'esprit qui règne sous Kofi Annan, notamment lors d'un événement particulièrement éprouvant pour l'organisation : un attentat terroriste et meurtrier contre une représentation de l'ONU. Cela permet de battre en brèche l'idée reçue selon laquelle les fonctionnaires de l'ONU restent dans leur « tour d'ivoire » new-yorkaise et n'ont pas d'appréciation réelle de ce qui se passe sur le terrain.

Éléments de réponse aux questions p. 125

1. Kofi Annan prend ses fonctions à la suite du mandat unique de l'Égyptien Boutros Boutros-Ghali (1992-1996), dont la mandature a été marquée par deux gros échecs, l'ONU ne parvenant pas à ramener la paix en ex-Yougoslavie et au Rwanda. L'ONU a donc perdu en crédibilité, après avoir été véritablement ressuscitée lors de la guerre du Golfe. On peut souligner le rôle clé des États-Unis durant ces années : respect de l'ONU et de ses procédures lors de la présidence Bush (1989-1993), puis sous Bill Clinton (1993-2001), absence de soutien à Boutros-Ghali (davantage vu comme proche de la France) et mise en avant de Kofi Annan, issu d'un pays anglophone.

2. On recense en tout 14 opérations lancées, 8 opérations poursuivies et 9 achevées pendant les deux mandats de Kofi Annan. Notons que l'on peut ranger plusieurs opérations dans deux catégories (lancées/achevées) et que certaines sont lancées, achevées puis « relancées », elles sont ainsi comptabilisées trois fois (Haïti).

3. Kofi Annan estime que l'action multilatérale est fidèle à l'esprit des fondateurs de l'ONU, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, et qu'elle est le seul moyen de garantir une mondialisation profitable à tous, ainsi que de permettre le développement, de se protéger des catastrophes environnementales et sanitaires, d'empêcher les dérives criminelles d'un monde ouvert et de prévenir le terrorisme. Kofi Annan prononce ce discours presque un an jour pour jour après les attentats terroristes du 11 septembre 2001, qui ont placé la lutte antiterroriste au premier plan des sujets traités par la communauté

internationale. En 2002, les États-Unis perdent confiance dans le multilatéralisme et songent de plus en plus à une action militaire contre l'Irak qui se passerait d'un accord du Conseil de sécurité de l'ONU.

4. Cet attentat a lieu quelques mois après la guerre en Irak menée par une coalition internationale dirigée par les États-Unis, laquelle n'a pas reçu l'aval du Conseil de sécurité, à la différence de la guerre d'Afghanistan menée à l'automne 2001. La coalition occupe alors l'Irak et l'ONU a été appelée à contribuer à la reconstruction politique et économique du pays. L'article met ainsi en évidence le rôle essentiel de l'ONU au lendemain des guerres et les dangers qu'y encourent ses envoyés.

Synthèse De 1997 à 2006, les relations internationales dans le monde sont marquées par un glissement d'un multilatéralisme dégradé à l'unilatéralisme, accéléré après les attentats du 11 septembre 2001. Ce contexte difficile pour l'ONU n'empêche pas une grande variété d'actions pour la paix : des appels à l'action multilatérale, seul moyen pour préserver la paix selon Kofi Annan, des opérations de maintien de la paix de différents types, qui vont de l'observation à la reconstruction.

Travailler autrement

Il est conseillé de travailler plutôt sur les missions en Irak et au Koweït (1991-2003), en raison du contexte souvent bien connu, ou au Sierra Leone (1998-2005), en raison de l'évolution des objectifs de la mission. Le site officiel des opérations de la paix de l'ONU (peacekeeping.un.org) donne à ce sujet d'intéressantes précisions.

p. 126-127 Jalon 2B

Document 1

Le schéma du Conseil de sécurité a été enrichi des propositions de réformes évoquées sous Kofi Annan. On peut noter à ce sujet que celles-ci sont parfois antérieures à son mandat, tels l'élargissement du Conseil de sécurité, évoqué depuis 1992. Le schéma permet également de préparer la simulation de réunion du Conseil de sécurité évoquée dans la rubrique « Travailler autrement » sur la page suivante.

Document 2

Le bilan de l'action de Kofi Annan présenté à la fin de son second mandat dans cet article du *Monde* présente l'intérêt supplémentaire d'être illustré et enrichi des propos de son adjoint à l'information. Ce regard de l'intérieur, à la fois lucide et optimiste, porte sur les opérations menées et sur le fonctionnement de l'institution.

Document 3

Le bilan des Casques bleus morts en opération invite à comparer les pertes entre 1997 et 2006 avec celles des décennies antérieures. On peut ainsi faire le lien avec deux conflits antérieurs à l'arrivée de Kofi Annan à la tête du secrétariat général. Les élèves peuvent ainsi

constater que deux guerres consécutives ou entraînées par des indépendances ont été à l'origine des pertes les plus importantes.

Document 4

Cette photographie a un triple objectif : elle permet tout d'abord de montrer la solennité des débats au Conseil de sécurité, avec la procédure traditionnelle de vote à main levée par les ambassadeurs des pays concernés. Elle peut être replacée dans un contexte spécifique, celui des lendemains de la guerre en Irak (l'occasion d'évoquer le célèbre discours du ministre des Affaires étrangères français Dominique de Villepin au Conseil de sécurité du 14 février 2003). L'ambassadeur visible sur la photographie est à cette époque Jean-Marc de La Sablière.

Document 5

Ce document a pour but de mettre en avant un contingent de Casques bleus extra-européen, pour bien insister sur la dimension internationale de cette force. On peut noter à ce sujet que la Thaïlande est un pays largement pourvoyeur de Casques bleus (envoyés également au Burundi à la même époque). La mission au Timor oriental, qui accède à l'indépendance sous le second mandat de Kofi Annan, est un exemple complet d'actions menées par l'ONU à cette époque.

Éléments de réponse aux questions p. 127

1. Les documents montrent que l'ONU s'est retrouvée confrontée à des obstacles internes dans ses actions pour la paix entre 1997 et 2006. Ainsi, au Conseil de sécurité, des puissances comme les États-Unis ont préféré s'affranchir de son approbation, d'autres n'ont pas souhaité l'élargissement du Conseil ou le partage de leur siège. Au sein de l'ONU, des affaires de corruption et une certaine perte de moral après l'attentat de Bagdad en 2003 ont également miné la tâche de l'ONU.

2. Le Conseil de sécurité est en quelque sorte l'instance suprême de l'ONU. Il est à l'origine de milliers de résolutions approuvant, désapprouvant, encourageant ou condamnant les affaires internationales. Afin de maintenir ou de restaurer la paix, le Conseil de sécurité peut décider de l'envoi d'une force armée internationale, les Casques bleus.

3. Les Casques bleus sont constitués de contingents d'armées nationales mis à disposition pour le temps d'une mission par les États membres de l'organisation. Depuis 1948 (date de la première mission impliquant des Casques bleus), plus d'un million de soldats ont servi l'ONU, fournis par 43 États différents. En 2019, 3 500 y ont perdu la vie, ce qui montre leur degré d'exposition au danger lors des opérations de maintien de la paix.

Synthèse Le tableau est élaboré à partir des documents de la double page, conformément au but de l'exercice.

Exemple d'action pour la paix	Succès	Échec (+ raisons)
Mission en Irak après la guerre de 2003	X (Maintien de la présence de l'ONU malgré l'attentat de Bagdad, renforcement de la cohésion internationale autour de l'organisation)	Attentat de 2003 à Bagdad affaiblissant la présence de l'ONU
Mission de reconstruction au Timor	X	
Prévention des conflits		X Guerre menée en Irak en 2003 par une coalition internationale sans l'aval du Conseil de sécurité
Réforme du Conseil de sécurité		X Opposition de membres permanents du Conseil de sécurité à toute réforme
Ensemble des actions menées à la fin du XX ^e siècle	X Reconnaissance internationale (prix Nobel de la paix 2001)	

Travailler à l'oral

La séance du Conseil de sécurité peut s'organiser en partageant les rôles :

- un président de séance qui présente la situation de crise et le projet de résolution, lequel peut ensuite être amendé par les États membres;
- 15 représentants des États au Conseil de sécurité (les représentants des membres permanents jouent un rôle essentiel);
- un secrétaire de séance.

- maintien : peut signifier la prévention, le rétablissement ou/et le maintien de la paix stricto sensu (après un état de guerre).
- paix internationale : paix entre les États

2.

- Conditions de création de l'ONU : quelques mois avant la fin de la Seconde Guerre mondiale, dans le cadre d'un nouvel ordre international à établir après-guerre.
- Objectifs : « préserver les générations futures du fléau de la guerre » (Charte fondatrice de 1945).
- Moyens d'action : des organismes spécifiques, les Casques bleus, l'influence que peut exercer le Secrétaire général et les fonctionnaires de l'ONU dans le cadre de la diplomatie internationale.
- Succès : limités dans la guerre froide, plus nombreux ensuite.
- Échecs : incapacité à maintenir la paix dans certaines régions ou à empêcher certaines guerres de coalition.
- Limites : internes (lourdeur de l'administration) et externes (pression et domination de grandes puissances dans l'action internationale).

p. 130-131 Exercices Bac

Exercice 1

1. Définir les termes suivants :

- ONU : Organisation des nations unies, organisation internationale fondée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale dans le but de défendre la paix.

3.

	Moyens et actions de l'ONU
De 1945 à 1991 : de la fin de la Seconde Guerre mondiale à la fin de la guerre froide	Organisation souvent paralysée après 1953 et le veto systématique des deux Grands
De 1991 aux années 2000 : un monde unipolaire (les États-Unis « hyperpuissance »)	« Renaissance » de l'ONU, dans un monde davantage multilatéraliste (projet de <i>New World Order</i> du Président G. H. Bush 1989-1993)
Depuis la fin des années 2000 : un monde multipolaire	Action de l'ONU importante mais dépassée par des puissances qui veulent s'affranchir de son approbation et remettent en cause sa capacité d'action

Exercice 2

	Étapes et principales actions de la carrière de Kofi Annan	Grandes évolutions dans les relations internationales
Avant sa nomination comme Secrétaire général	Différents postes au sein de l'ONU, jusqu'à celui de Vice-Secrétaire général en 1993	<ul style="list-style-type: none"> Jusqu'en 1991 : guerre froide De 1991 à 1996 : temps de « l'hyperpuissance » américaine
Comme Secrétaire général de 1997 à 2003 (identifier une date charnière)	<ul style="list-style-type: none"> Multiplications des missions de paix réussies Soutien à la réforme du Conseil de sécurité et à l'action multilatérale Création d'une Cour pénale internationale (1998) → obtention du prix Nobel de la paix en 2001 	Multilatéralisme dégradé, de façon de plus en plus rapide à partir de 2002 (rappeler que la guerre d'Afghanistan en 2001 s'est faite avec l'aval du Conseil de sécurité de l'ONU)
Comme Secrétaire général de 2003 à 2006	<ul style="list-style-type: none"> Soutien à la reconstruction de l'Irak Poursuite des missions de paix engagées, nouvelles missions 	Unilatéralisme : les États-Unis s'affranchissent de plus en plus des actions de l'ONU

Exercice 3

1. Les principales puissances alliées sont : la France, le Royaume-Uni, l'Italie, le Japon et les États-Unis (considérées comme « puissance associée »).

2. Il s'agit de l'Alsace-Moselle (couramment désignée sous le terme « Alsace-Lorraine »).

3.

	Mesures destinées à réparer les dommages de la guerre	Mesures visant à réprimer l'État vaincu	Mesures visant à empêcher le retour d'un conflit généralisé
Articles concernés	Art. 51, 119, 232	Partie II Art. 42, 43, 51, 119, 160, 198, 231	Préambule Partie I (éventuellement art. 42, 43, 160 et 198)
Termes employés	« réparés tous les dommages », « territoires [...] réintégrés dans la souveraineté française », « l'Allemagne renonce en faveur... »	« l'Allemagne le reconnaît, l'Allemagne et ses alliés sont responsables » « il est interdit à l'Allemagne »	« une paix solide, juste et durable » « garantir la paix et la sécurité »

4. L'Allemagne est considérée comme l'unique responsable de la guerre. Elle doit par conséquent payer des réparations aux États qu'elle a combattus.

5. L'Allemagne perd ses différentes colonies (Rwanda, Burundi, Cameroun) et ses concessions et territoires à bail en Chine (Qingdao).

6. Les articles 160 et 198 ne seront pas respectés. Dès le début des années 1920, l'armée de la République de Weimar, la *Reichswehr*, met en place un programme d'entraînement et de réarmement afin de recréer une armée plus puissante dans un futur indéterminé. Toutefois, l'armée de l'air (*Luftwaffe*) n'est officiellement créée qu'en 1935.

Le Moyen-Orient : conflits régionaux et tentatives de paix

La logique du chapitre

Le Moyen-Orient demeure la région du monde la plus fracturée depuis la fin de la guerre froide. Ce chapitre a pour but de présenter les nombreux acteurs impliqués dans l'organisation passée (depuis 1948) et actuelle du Moyen-Orient : États ou nations de la région, États extérieurs, groupes armés, milices, qui se confrontent pour des causes économiques, idéologiques ou énergétiques. L'articulation des échelles nationale, régionale et mondiale explique pourquoi l'ONU et les États-Unis ont tenté d'y prendre le rôle de médiateurs pour le maintien de la paix.

Deux Jalons organisent le chapitre autour des deux conflits moteurs de la transformation du Moyen-Orient : le conflit israélo-arabe et palestinien, et les deux guerres du Golfe et leurs prolongements.

Bibliographie

- P. Blanc et J.-P. Chagnollaud, *Atlas du Moyen-Orient : Aux racines de la violence*, Autrement, octobre 2019.
- P. Blanc, J.-P. Chagnollaud, et S. A. Souiah, *Atlas des Palestiniens*, Autrement, 2017.
- F. Encel, *Atlas géopolitique d'Israël*, Autrement, 2018 (nouvelle édition).
- G. Corm, *Le Proche-Orient éclaté*, Tomes 1 et 2, La Découverte, 2012.
- A. Dufay, *Géopolitique du Proche-Orient*, coll. « Que sais-je ? », PUF, 2013.
- A. Gresh, *Israël, Palestine, vérités sur un conflit*, Pluriel, 2017.
- A.-C. Larroque, *Géopolitique des islamismes*, coll. « Que sais-je ? », PUF, 2016.

Sitographie :

Le dessous des cartes :

- « Jordanie, la discrète du Moyen-Orient », 22 février 2020
<https://www.youtube.com/watch?v=5vm86obhQ7I>
- « Comprendre les guerres du Moyen-Orient », 22 novembre 2016
<https://www.youtube.com/watch?v=tu1Yvxf4fcQ>

Les experts du dessous des cartes, Arte :

- 4 mars 2020, Hamit Bozarslan, « Trump et le Moyen-Orient »
https://www.youtube.com/watch?v=qVhtyVfKf_Q
- Octobre 2019 : Anne-Clémentine Larroque, « Existe-t-il plusieurs islamismes ? »
<https://www.youtube.com/watch?v=SnBfjbVLT8w>
- Novembre 2018 : Léïla Seurat et Frédéric Encel, « Israël-Palestine : deux États ? »
<https://www.youtube.com/watch?v=Dku7dUJ07VQ>

p. 134-135 Ouverture

Éléments de réponse aux questions p. 134

1. Les accords d'Oslo sont signés en 1993, à une époque où le monde, sorti de la bipolarité de la guerre froide, devient multipolaire. La présence de Bill Clinton, Président des États-Unis, illustre la portée internationale de ce conflit ; il se situe d'ailleurs au centre de l'image. On notera le lieu de la signature de ces accords : Oslo, capitale de la Norvège, État européen sans être intégré à l'UE, montrant cette dimension mondiale. L'enjeu régional est illustré par la présence des deux acteurs géopolitiques ennemis depuis 1948 au Moyen-Orient :

l'État d'Israël et la nation palestinienne, représentée par l'instance politique de l'OLP (Organisation de libération de la Palestine). Les deux figures emblématiques de l'exécutif palestinien et israélien, le chef de l'OLP Yasser Arafat et le Premier ministre Yitzhak Rabin, entourent de chaque côté Bill Clinton, tandis que le ministre des Affaires étrangères israélien Shimon Pérès (le futur Premier ministre et Président d'Israël) signe les accords.

Éléments de réponse aux questions p. 135

1. Les poupées Matriochka, de tradition russe, représentent ici les effigies de deux figures ennemies des Américains au Moyen-Orient : le Président Saddam Hus-

sein (déposé en 2003) et Oussama Ben Laden, chef du groupe terroriste Al-Qaïda. Le premier est irakien et le second saoudien, ils sont arabes et sunnites et entourent ici leur ennemi américain le Président George W. Bush. L'Est de l'Europe affiche ainsi des figures tutélaires qui s'opposent aux yeux du monde entier depuis les attentats du 11 septembre 2001, notamment avec l'invasion américaine de l'Afghanistan en 2001 (où Ben Laden crée Al-Qaïda) et celle de l'Irak en 2003. La portée mondiale de ces événements est encore présente malgré l'exécution de Saddam Hussein par pendaison le 30 décembre 2006 et celle d'Oussama Ben Laden lors du raid des forces spéciales américaines le 2 mai 2011 au Pakistan (à côté d'Abbottabad).

2. Sur les deux documents, les Présidents américains Bill Clinton et George W. Bush se trouvent au centre de l'image, pourtant ce sont les seuls individus non originaires du Moyen-Orient puisque nés Américains. Les États-Unis d'Amérique jouent un rôle de pacificateur avec Bill Clinton et de gendarmes du monde dix ans plus tard avec George W. Bush. Dans les deux cas, leur intervention au Moyen-Orient paraît décisive d'après ces images.

p. 136-137 Repères

Le Moyen-Orient en 1918

Afin de comprendre les transformations du Moyen-Orient de 1948, la recontextualisation de la région est nécessaire à partir de la dislocation de l'Empire ottoman. D'abord, les délimitations de la zone concernée nécessitent de présenter le monde arabe et de faire la distinction entre le Moyen et le Proche-Orient. La diversité religieuse y apparaît sur le schéma et la carte p. 136. La religion majoritaire est l'islam, divisé entre sunnites et chiïtes, mais les lieux saints juif et chrétien se trouvent aussi à Jérusalem.

La carte historique p. 137 souligne les mutations territoriales de la zone liées aux dislocations internes (fin de l'Empire ottoman et revendications nationales) comme aux colonisations des puissances extérieures, à la fin de la Première Guerre mondiale et au début des années 1920.

Éléments de réponse aux questions p. 137

1. Sur les documents de la page 136, on voit que l'islam, né en Arabie, est la religion d'une majorité d'Arabes mais l'islamisation explique que des peuples non arabes comme les Turcs ou les Iraniens sont majoritairement musulmans. Le monde musulman est donc plus étendu que le monde arabe.

La vision française du Proche-Orient correspond à une zone plus réduite que le Moyen-Orient. Historiquement, les Européens ont été davantage en lien avec cette zone voisine, tandis que le sud de la péninsule Arabique et les territoires du golfe Persique demeurent plus lointains. Le Moyen-Orient inclut des territoires disparates qui ont formé une région carrefour entre l'Asie, l'Europe et l'Afrique.

2. Même si l'islam y est majoritaire, on peut effectivement dire que le Moyen-Orient demeure une mosaïque religieuse qui concentre les berceaux des trois grands monothéismes : le judaïsme, la chrétienté et l'islam. Jérusalem-Est compte les trois lieux saints de ces trois religions : le mur des Lamentations, le Saint-Sépulcre et la mosquée Al-Aqsa. L'Arabie Saoudite et l'Irak abritent les autres lieux sacrés des musulmans.

Notons que chaque religion comporte elle-même des branches différentes et des courants hétérodoxes : le chiïsme en islam est lui-même divisé entre zaydites au Yémen, duodécimains en Iran et au Liban ou alaouites en Syrie. Les juifs plus concentrés en Israël se divisent entre Ashkénazes et Séfarades. Dans le monde chrétien, les chrétiens d'Orient par exemple sont représentés par les communautés maronites et les coptes (Égypte) par exemple.

3. Les puissances ottomane, italienne, russe sont présentes avant la Première Guerre mondiale. Les Ottomans ont déployé leur califat et sultanat sur une partie du monde arabe depuis le xv^e siècle, tandis que les Russes sont présents au nord-ouest de l'Irak de manière plus ou moins approfondie depuis le début du xix^e siècle. Les Italiens sont présents en Libye (monde arabe et musulman mais non moyen-oriental) à partir du xix^e siècle et conquièrent Tripoli en 1911.

À l'exception de l'Égypte, les Anglais et les Américains sont peu présents au Moyen-Orient avant la Grande Guerre mais ils y implantent des *majors* pour exploiter le pétrole, à partir de la Perse.

Après le conflit, Anglais et Français s'arrogent le nord de la péninsule Arabique et y fondent des mandats au sein desquels de futurs États sont délimités. Les Anglais occupent la zone sud (Transjordanie, Palestine et Irak) et les Français la zone nord (Grand Liban et Syrie).

p. 138-139 Repères

Sionisme et panarabisme

Ces Repères permettent de remettre en perspective les principaux acteurs et événements préfigurant le conflit israélo-arabe. Les deux idéologies, sionisme et panarabisme, sont présentées grâce aux biographies de l'Israélien David Ben Gourion et de l'Égyptien Gamal Abdel Nasser. La carte historique du plan de partage permet d'insister auprès des élèves sur la cause principale du conflit. Une frise chronologique répartit les événements principaux (origines et confrontations) en trois colonnes selon les acteurs qui les ont incarnés : les Juifs, les Britanniques et les Arabes.

Ajout pour la carte historique sur le plan de partage : ce plan, adopté le 29 novembre 1947 par le Comité spécial des Nations unies sur la Palestine créé par l'ONU, est approuvé par cette dernière à New York. Ce plan a été refusé par les Palestiniens.

Éléments de réponse aux questions p. 138

1. Avec la déclaration Balfour en 1917, la puissance britannique encourage la création d'un « Foyer national

juif» en Palestine, reconnue comme un territoire composé d'Arabes et d'une nation juive mais elle incite aussi les Arabes à se révolter contre les Ottomans (à la tête du monde musulman) en 1916-1918, leur promettant la création d'un grand État indépendant sous la houlette de la famille hachémite descendante du Prophète Mahomet. Elle adopte une troisième position plus secrète en proposant aux Français de se partager le Proche-Orient libéré de la tutelle ottomane après la guerre. Ainsi, les Britanniques adoptent une position triple invitant Arabes et nation juive à s'émanciper.

2. La déclaration de Lord Balfour et la conférence de San Remo plaçant les provinces arabes sous mandat britannique et français, ont fait naître un sentiment d'injustice dans la population palestinienne arabe vis-à-vis du traitement des Juifs. Pourtant, en 1922, le premier Livre blanc des Britanniques concède aux Palestiniens un territoire plus grand et réduit celui du foyer juif. Malgré cela, les Palestiniens franchissent un pas avec le massacre commis dans la ville d'Hébron (en Palestine mandataire) le 24 août 1929. Ils tuent plusieurs centaines de Juifs et pillent foyers et synagogues. Ils suspectaient les sionistes de vouloir mettre la main sur les tous les lieux saints de Jérusalem-Est. En 1936, des révoltes éclatent dans tout le monde arabe contre les Britanniques jugés impérialistes. Le grand État arabe promis par ces derniers n'a jamais été créé. Malgré des concessions multiples et un troisième Livre blanc favorisant les Palestiniens, la situation s'enlise. Après la Seconde Guerre mondiale, les Britanniques honnis, évacuent la Palestine. Les Nations unies reprennent le dossier jusqu'à la proclamation d'Israël en 1948. De son côté, le discours sioniste s'intensifie à partir de 1929 et un sentiment anti-arabe s'adjoint à un nationalisme virulent pour la création d'un État juif.

3. Les deux idéologies sioniste et panarabe souhaitent la défense d'une nation y compris si elle doit se faire aux dépens des autres. Ces nations, juive ou arabe, se fondent sur l'idée d'une culture à préserver.

Si les sionistes souhaitent la constitution d'un seul État dont le territoire est délimité au Moyen-Orient, le panarabisme prône une union internationalisée des États arabes qui dépasse la péninsule Arabique avec l'intégration du Maghreb. Aussi, le vecteur principal de l'idéologie sioniste demeure la religion juive alors que le panarabisme s'appuie sur l'arabité et non l'islam, puisque sa doctrine est laïque, proche des socialistes. Les islamistes comme les Frères musulmans en sont d'ailleurs exclus.

p. 140-141 Jalon 1A

Du conflit israélo-arabe au conflit israélo-palestinien

Ce jalon a pour but d'appréhender les modalités multiples du conflit israélo-palestinien, d'abord ancré sur une opposition d'Israël avec les États de la Ligue arabe, que l'État juif provoque tous azimuts en jusqu'à la fin des années 1970. Ensuite, la position unanime des États arabes fléchit (Égypte, Jordanie notamment) grâce à l'intervention américaine à Camp David et le conflit se resserre entre Israël et la Palestine. Malgré deux *intifadas*,

les Américains et l'ONU vont tenter de mener les belligérants vers un accord de paix, obtenu en 1993 à Oslo mais celui-ci ne règle pas les dossiers sensibles qui rendent le conflit encore bien réel aujourd'hui.

Document 1

On notera la transformation du nom de Transjordanie en Jordanie. Ces noms, tout comme celui de la Cisjordanie, sont des dérivés du Jourdain, fleuve qui sépare la Palestine, Israël et la Jordanie.

Document 2

Cette lettre est extraite de la correspondance mouvementée établie entre David Ben Gourion et le général de Gaulle. Le Général reçoit à deux reprises le chef de l'État en 1960 et 1961 et leurs relations sont plutôt cordiales, mais la guerre des Six Jours marque une rupture diplomatique automatique du côté français. David Ben Gourion attaché au soutien de la France n'est plus au pouvoir depuis 1963, il tente par cette lettre de légitimer sa position auprès du Président de Gaulle. Ce dernier lui répondra en lui expliquant son désaccord le 30 décembre 1967.

Document 3

La carte historique de la crise de Suez permet d'insister sur l'internationalisation des crises au Moyen-Orient. Il est nécessaire de rappeler le contexte de guerre froide et les conséquences de la crise de Suez sur les puissances européennes : la France et la Grande-Bretagne sont reléguées au statut de puissances moyennes.

Document 4

Le document 4 peut être mis en lien avec l'actualité : 45 % de la population jordanienne actuelle est composée de ressortissants originaires de Palestine. Cette donnée a orienté la politique régionale du roi Hussein et de son fils Abdallah II d'abord en faveur de l'OLP puis au début des années 2000 à l'inverse.

D'après le gouvernement jordanien les réfugiés syriens seraient 1,3 million, soit 20 % de la population des suites de la guerre en Syrie depuis 2011.

Document 5

Cette photographie peut être mise en lien avec les deux iconographies d'ouverture de l'étude conclusive. La présence américaine représentée par le Président Carter est symboliquement intéressante et prélude à la position hégémonique du pays dans la région, que l'on retrouve sur les images des pages 134-135.

Éléments de réponse aux questions p. 141

1. Comme il a été vu dans les pages Repères, la lutte entre les sionistes et les Arabes commence dès le début du XX^e siècle. À l'issue du second conflit mondial, le territoire réparti entre Israéliens et Palestiniens génère des

tensions suite au plan de partage onusien que les Palestiniens refusent. À peine l'État d'Israël est-il fondé, que la première guerre israélo-arabe survient et aboutit à l'annexion de la Cisjordanie et de Jérusalem-Est par l'État juif.

2. Le territoire israélien s'étend en 1949 dans le voisinage direct, sur les territoires palestiniens en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, puis en 1967 en Syrie (plateau du Golan) et en Égypte (Sinai). L'expansion est donc régionale.

3. La Jordanie, appelée au départ Transjordanie sous autorité anglaise, obtient son indépendance totale en 1946 pour devenir le royaume hachémite. Elle est séparée par le Jourdain de ses voisins israéliens et palestiniens. L'annexion israélienne en 1949 ou 1967 de leurs territoires, provoque des migrations massives de Palestiniens dans les pays arabes alentours comme la Jordanie à l'est (mais aussi le Liban au nord). Les Palestiniens constituent la première communauté de réfugiés dans le monde, ils ont bouleversé la démographie et l'administration du territoire jordanien. La photographie montre que des moyens très modestes sont organisés à la hâte pour ces réfugiés qui dorment sous des tentes, sous un climat aride et contraignant pour des familles avec enfants.

4. La crise de Suez est un événement régional aux conséquences mondiales. Les Français et les Britanniques (anciens colons de l'Égypte) sont propriétaires du canal de Suez reliant Port-Saïd à Suez. Dans le contexte de la montée du panarabisme, le Président égyptien Nasser décide unilatéralement de nationaliser le canal provoquant l'ire et l'intervention des Anglo-Français, soutenus par les Israéliens, alliés des Occidentaux au moment de la guerre froide. Proche des Soviétiques, Nasser obtient gain de cause grâce au compromis que les Américains concèdent pour préserver la paix.

Les gagnants sont l'Égypte et l'URSS, les perdants Israël, la France, le Royaume-Uni, tandis que les États-Unis se situent en point de neutralité sur cette affaire.

5. L'Égypte de Sadate tend la main à Israël en 1978 sous l'égide des Américains. Elle récupère sa zone frontalière du Sinai. Les États arabes de la région condamnent fermement l'Égypte en l'excluant de la Ligue arabe dont le siège se trouvait au Caire, lieu symbolique fort pour cette organisation créée en 1945. Jusqu'en 1990, le siège est déplacé à Tunis, il retrouvera Le Caire sous l'ère Moubarak.

Synthèse Des tensions avec les Palestiniens du fait des annexions territoriales; des tensions avec les voisins directs arabes Syrie et Égypte en 1967 mais aussi des tensions indirectes avec un pays pacifique comme la Jordanie ou avec le Liban du fait des flux de réfugiés palestiniens. Enfin, la crise de Suez relie le conflit israélo-arabe au conflit mondialisé de la guerre froide, elle engendre des tensions au sein du bloc de l'Ouest et entre Israël et ce bloc de l'Ouest. Les accords de Camp David provoquent des tensions au sein même des pays arabes alliés. Les tensions concernent toutes les échelles et tous les groupes d'acteurs.

Travailler autrement

On insistera sur la nouvelle donne que représente l'initiative du Président Sadate. Il conviendra de rappeler aux élèves l'évolution des relations américano-égyptiennes et notamment l'aide militaire considérable apporté par les États-Unis à l'Égypte. Il faudra bien sûr conclure sur l'assassinat de Sadate en 1981.

p. 142-143 Jalon 1B

Document 1

Yasser Arafat déclare cette Charte caduque en 1988, privilégiant une avancée vers la paix. Arafat est également à la tête du Fatah (Mouvement de libération nationale) créé en 1959 au Koweït : il est le véritable acteur politique et paramilitaire de la résistance palestinienne. Ces deux mouvements sont laïcs par opposition au Hamas qui est islamiste.

Document 2

Le texte 2 est à mettre en lien avec le document iconographique d'ouverture de l'étude conclusive p. 134. Il a pour but de mettre en lien les étapes du processus de paix qui a échoué.

Document 3

Ce schéma permet une mise au point sur l'importance stratégique de Jérusalem-Est, trois fois sacrée. La Jordanie est officiellement depuis 2013 la gardienne historique des lieux saints musulmans de Jérusalem (mosquée Al-Aqsa et dôme du Rocher), selon un accord tacite existant depuis 1924. Les autorités palestiniennes ont accepté cette situation.

Document 4

Benjamin Netanyahu, homme d'État clé d'Israël, chef du Likoud, le parti nationaliste et conservateur israélien, est encore actuel Premier Ministre depuis 2009, malgré des affaires judiciaires qui nuisent à son autorité et la percée de son rival Benny Gantz.

Document 5

La carte illustre la situation actuelle (carte de 2015). Fin avril 2020, le Likoud a annoncé vouloir appliquer l'une des promesses de campagne en renouvelant la colonisation en Cisjordanie alors que se constituait un gouvernement d'union nationale. Les membres de la Ligue arabe ont condamné cette annonce.

Éléments de réponse aux questions p. 143

1. L'Organisation de libération de la Palestine est laïque car son idéologie s'appuie sur la défense de l'arabité et de l'ensemble de « la grande nation arabe ». Aucune mention d'un combat au nom de la religion musulmane n'est donc à relever, l'ennemi demeure Israël et l'idéolo-

gie « sioniste et impérialiste » (article 15). L'OLP s'oppose au partage territorial que l'ONU a élaboré en 1947 et rappelle qu'il contrevient aux « principes fondamentaux contenus dans la Charte des Nations unies ». Ainsi, l'OLP assume son opposition aux incohérences qu'elle souligne dans la prise de décision onusienne.

2. On parle des accords d'Oslo car il y en eut deux rounds : l'un en 1993 et l'autre en 1995. Les accords d'Oslo ont permis la reconnaissance du statut autonome de la Palestine et de sa souveraineté. Ils concrétisent une reconnaissance mutuelle symbolisée par la poignée de mains Rabin-Arafat et complétée par un accord sur l'autonomie de la bande de Gaza et d'un territoire de 65 km² autour de Jéricho, prélude à la mise en place d'une Autorité palestinienne à Gaza et dans toute la Cisjordanie où il est prévu d'élire un Conseil palestinien pour gérer l'éducation, la santé, la culture, les questions sociales, la police et les impôts. Israël conserve la main sur les questions relatives aux colonies établies dans cette zone. La remise conjointe du prix Nobel de la paix en 1994 à Yitzhak Rabin et Yasser Arafat, est perçue comme le symbole d'un possible retour à la paix au Moyen-Orient.

Cependant, ils n'ont pas réglé les dissensions historiques sur le statut de Jérusalem-Est (voir Q3). Fin 2017, la décision de Donald Trump de reconnaître Jérusalem comme capitale d'Israël et non plus Tel-Aviv a avivé les tensions. Enfin, le statut des réfugiés palestiniens doit être pris en compte. Leur statut crée des problèmes de gestion dans les pays dans lesquels ils ont émigré et les résolutions sont vues comme insuffisantes.

3. Épicentre sacré des trois monothéismes, Jérusalem-Est désigne la partie de la ville qui est à l'est de la ligne verte tracée à la suite de la guerre des Six Jours.

Jérusalem-Est est passée du statut de zone internationale administrée par l'ONU à celui d'un territoire intégré à la Jordanie en 1949. Elle demeure ensuite aux mains des Israéliens mais cela a été contesté et condamné par les Nations unies. Aujourd'hui, comme l'a signifié la Cour de justice internationale en 2004, Jérusalem-Est demeure un territoire palestinien annexé par Israël. La construction du mur de sécurité a servi à Israël à protéger cette annexion.

Après la mort de Yasser Arafat en 2004 et son remplacement par Mahmoud Abbas, Ariel Sharon, devenu Premier ministre, s'est lancé dans la création d'un mur destiné, en principe à défendre les Israéliens du terrorisme, mais qui empiète sur les territoires palestiniens et semble réaliser des annexions de fait, traçant une véritable frontière agrandissant Israël en Cisjordanie.

Le problème n'est donc toujours pas réglé.

4. Benjamin Netanyahu démontre que la menace islamiste (sur fond du 11 septembre 2001) relancée par la guerre civile syrienne dans le cadre des Printemps arabes en 2011 n'a jamais cessé et appuie son discours sur la dénonciation des appels à la destruction d'Israël. Ainsi, les exactions d'Al-Qaïda ou des groupes islamistes palestiniens ne sont pas dissociés, il ne rentre pas dans le détail (un attentat avait eu lieu à Tel-Aviv le 1^{er} juin 2001). La menace n'est plus arabe mais islamiste. Par conséquent, il justifie la construction à partir de 2002 de

ce mur de séparation qui sépare Jérusalem et fait gagner du terrain aux Israéliens sur les territoires palestiniens.

5. Elle est relative et elle dépend des hommes qui sont au pouvoir pour la préserver du côté israélien comme palestinien.

Synthèse La résolution du conflit israélo-palestinien est bloquée en raison de la radicalisation des positions des deux parties. La poursuite de la colonisation, la question de Jérusalem, l'usage de la violence sont autant de pierres d'achoppement entre les deux camps.

Travailler autrement

Situation de départ : la gestion pour l'ONU d'une scission : départ des Anglais après-guerre, enjeu de 1947 sur le plan de séparation, refus des Palestiniens et Jérusalem-Est sous administration onusienne.

La stratégie onusienne pour instaurer un processus de paix : l'ONU déplore 3 moments de guerre avec des résolutions comme sanctions : 1948-1949, guerre des Six Jours, première *intifada*. Mise en place d'un processus de paix avec les accords de Camp David (1979) et les accords d'Oslo (1993-1995).

Établir la feuille de route avec les préconisations à mettre en place concernant les points de blocage suivant : statut de Jérusalem-Est avec imposition d'un contrôle onusien permanent et suppression de la clôture sécuritaire dans et autour de Jérusalem, le Haut-Commissariat aux Réfugiés devra prendre connaissance de toutes les demandes jordaniennes, libanaises et égyptiennes concernant le statut des ressortissants palestiniens. La colonisation en Cisjordanie fera l'objet d'une résolution à venir. Les Casques bleus seront envoyés pour empêcher les violences du Hamas sur Israël, ou de l'arme israélienne sur la Palestine.

p. 144-145 Repères

Le Moyen-Orient, un espace géostratégique d'importance mondiale

L'enjeu de la distribution des ressources est crucial au Moyen-Orient mais il n'est pas le seul, le poids des idéologies islamistes est aussi à prendre en compte. La chronologie en page 145 sert à présenter islamisme et djihadisme en plus des définitions (si besoin de précisions sur l'historique, suggestion du « Que sais-je ? » *Géopolitique des islamismes*, PUF, 2016). La carte p. 144 met en lien les tensions causées par les événements géopolitiques, les ressources et les idéologies. Elle peut être utilisée comme carte de synthèse. Elle complète le graphique 2 sur le prix du baril de pétrole de 1940 à 2020.

Éléments de réponse aux questions p. 145

1. On remarque sur le graphique du prix du baril de pétrole que les pays de l'OPEP peuvent réagir à des événements géopolitiques et constituent un groupe de pression. Par exemple en 1973, l'Égypte et la Syrie profitent

de la fête du début de l'année juive, Kippour, pour lancer une offensive surprise : les troupes égyptiennes réussissent à franchir le canal de Suez et à infliger des pertes sérieuses aux Israéliens. Ceux-ci réagissent et stabilisent le front. L'URSS et les USA se mobilisent pour ravitailler les belligérants, mais l'ONU trouve une médiation, impose un cessez-le-feu sur les positions acquises et ouvre des négociations. Suite à cette guerre du Kippour et à la dévaluation du dollar amorcée en 1971 (fin des accords de Bretton Woods), le premier choc pétrolier éclate en raison de l'embargo imposé par les principaux membres de l'OPEP à leurs importateurs.

2. Même scénario en 1979 mais cette fois, les causes viennent principalement d'un seul des membres de l'OPEP : l'Iran. En effet, y ont lieu la révolution islamique, puis le début de la guerre contre l'Irak. La première guerre du Golfe repose majoritairement sur l'or noir puisque l'Irak envahit le Koweït très riche en puits de pétrole, idem pour l'invasion des Américains en Irak en 2003. Enfin, les Printemps arabes touchant le Maghreb et Moyen-Orient vont avoir pour effet entre autres une augmentation du prix du baril. En revanche, un événement extérieur au monde musulman et aux pays pétroliers arabes a lieu en Asie et a pour effet de faire baisser le prix du pétrole en 1997.

3. Aspect économique : les ressources en hydrocarbures créent des concurrences économiques (Iran-Arabie saoudite) constituent un moyen de pression pour les membres de l'OPEP mais conduisent aussi à des guerres (Iran-Irak et les deux guerres du Golfe). Les ressources en eau sont aussi une source de tensions : or bleu opposant Turquie, Syrie et Irak ou Liban et Israël avec le Jourdain. Enfin, les guerres civiles issues des Printemps arabes demeurent au départ économiques et sociales : les jeunes arabes demandent un partage plus équilibré du produit des ressources.

Aspect religieux/politique : la diversité religieuse au sein de l'islam est instrumentalisée au nom des luttes d'influence des puissances régionales (pétrolières notamment). Le clivage entre sunnites et chiites a justifié bon nombre de conflits (guerre Iran/Irak, guerre civile en Syrie et en Irak, guerre du Yémen) et a permis aux organisations terroristes prônant le djihad de se développer en Afghanistan (années 1980) puis dans la décennie 2000 dans la péninsule Arabique. L'invasion de l'Afghanistan et de l'Irak par les Américains a marqué un moment charnière dans leur affirmation : Al-Qaïda se développe en Irak (AQI), État islamique en Irak puis État islamique en Irak et au Levant (EIL) et enfin EI le 29 juin 2014 à Mossoul. L'apparition de ce dernier acteur a pour effet de mondialiser le conflit en en faisant émerger un autre : les Kurdes, grands ennemis des Turcs.

Le conflit israélo-palestinien constitue aussi un exemple de conflit territorial qui a dégénéré en conflit idéologique et religieux, entre sionistes et islamistes et plus globalement avec le temps, entre juifs et musulmans.

4. Voir définition et souligner que tout islamiste ne veut pas faire le djihad et qu'un islamiste peut être sunnite ou chiite. Bien insister sur 3 événements :

– La révolution islamique iranienne : les chiites iraniens parviennent à réaliser ce que les Frères musulmans sunnites souhaitent faire depuis 1928.

– 1979-1989 : guerre d'Afghanistan où les moudjahidin du monde entier viennent soutenir le sunnisme contre les Soviétiques alliés des Iraniens chiites, création d'Al-Qaïda par Abdallah Azzam et Oussama Ben Laden en 1987 au Pakistan.

– 2003 : invasion de l'Irak par les Américains en violation des dispositions onusiennes : le débarquement des élites sunnites soutenues par Saddam Hussein implique une radicalisation de celle-ci aux côtés des *khatibats* djihadistes et notamment celle d'Abu Moussab Al-Zarkaoui (Jordanien combattant d'Al-Qaïda).

p. 146-147 Jalon 2A

Les deux guerres du Golfe (1991 et 2003) et leurs prolongements jusqu'à aujourd'hui

L'objectif de ce Jalon est de montrer que chaque intervention américaine en Irak est différente l'une de l'autre et marque une nouvelle organisation du monde et du Moyen-Orient entre la décennie 1990 et la décennie 2000. La seconde guerre du Golfe de 2003 crée le terreau propice à une faillite de l'État irakien qui permet aux organisations terroristes de s'emparer des vides créés et d'expliquer l'arrivée des groupes djihadistes dans la région ouvrant la voie à un conflit mondialisé en Syrie. La chute ou le soutien à Bachar El-Assad en est l'enjeu premier.

Le document 1 donne l'occasion de rappeler le contexte de fin de guerre froide où le bloc occidental apparaît gagnant et caresse l'espoir de prendre le leadership sur le monde.

Le document 2 est une caricature qui permet d'insister sur la transposition d'une nouvelle autorité à la fois économique et culturelle contre la dictature de Saddam Hussein avec l'invasion américaine. Raymond Burki est un caricaturiste suisse mort en 2016.

La carte historique montre les acteurs en présence. On peut évoquer la place de la Turquie dans l'OTAN et souligner la neutralité de l'Iran.

Le document 4 constitue un exemple d'éloquence politique. L'invasion américaine commence officiellement six jours après le discours historique de Dominique de Villepin qui traduit la volonté du Président Chirac de ne pas s'aligner sur la position américaine. Les raisons idéologiques sont exposées dans ce discours mais des raisons économiques et budgétaires ont aussi existé. Mettre en lien avec le document iconographique d'ouverture p. 135 (matriochkas).

Éléments de réponse aux questions p. 147

1. Les Américains orchestrent une résistance contre Saddam Hussein qui n'obéit plus à la logique Est-Ouest « une ère dans laquelle les nations du monde [...] peuvent prospérer ». Sur la carte, document 3, de nombreux

pays arabes et pétroliers participent à la coalition tout comme Israël. Les États-Unis n'agissent pas seuls et le conflit éteint certains clivages idéologiques. Le nouvel ordre mondial s'appuie aussi sur l'institution onusienne « ces objectifs ne sont pas les nôtres. Ils ont été approuvés par le Conseil de sécurité de l'ONU ». Les États-Unis sont des gendarmes éclairés du monde, dont les pouvoirs ne sont pas absolus car limités par des contre-pouvoirs internationaux.

2. De manière prémonitoire, le ministre envisage les conséquences de l'unilatéralisme américain :

– remise en question de l'unité et de la légitimité de l'ONU;

– prémisses d'autres conflits et fractures des sociétés : c'est le cas avec le chaos irakien et syrien en 2011 et l'opposition sunnites et chiites au paroxysme dans la région (Yémen, Liban, Arabie Saoudite contre Iran).

3. La première intervention renforce l'influence des États-Unis mais l'attaque du 11 septembre va marquer le changement de cette ère, les clivages vont reprendre. Cependant, déjà en 1994, les États-voyous sont définis par l'administration Clinton : le Pakistan allié en 1990 en fait partie. Ainsi, cette domination politique et économique réelle ne se fait pas que par la voie du multilatéralisme. La seconde intervention en 2003 viole les règles du droit international et déclenche l'ire des Irakiens et des islamistes contre les États-Unis. Malgré le soutien des EAU et de l'Arabie saoudite, la domination politique américaine est clairement mise en question.

Synthèse Le multilatéralisme de George Bush s'inscrit dans un contexte très favorable aux États-Unis et à leur position de gendarmes légitimes du monde, où la paix est à l'ordre du jour; à l'inverse le fils Bush subit les effets de la terreur du 11 septembre et part en croisade au Moyen-Orient pour infliger une punition aux ennemis désignés : l'Afghanistan, l'Irak, Saddam Hussein et Oussama Ben Laden. Il incarne une stratégie unilatérale et vengeresse qui ne soucie pas des décisions de l'ONU et les outrepatte.

Travailler autrement

On insistera sur le moment qu'a constitué ce discours politique, salué par tous les opposants à ce conflit.

p. 148-149

Jalon 2B

Document 1

Dans la légende, bien comprendre que l'EII : État islamique en Irak crée en 2006 est la continuité d'Al-Qaïda en Irak (AQI) après la mort de son fondateur Abou Mousab Al-Zarkaoui la même année. Abou Bakr Al-Baghdadi succède à Abou Omar Al-Baghdadi en 2010 mais transforme le titre du groupe le 9 avril 2013 en EIII : État islamique en Irak et au Levant qui deviendra l'EI lors de son autoproclamation en calife le 29 juin 2014. La séparation avec le commandement d'Al-Qaïda a lieu pendant l'année 2013 et se concrétise par des confrontations armées début 2014.

La caricature a été produite 12 jours avant la proclamation du califat. L'EI est en pleine expansion en Syrie et en Irak.

Adam Zyglis est un dessinateur très connu aux États-Unis, ayant reçu le prix Pulitzer en 2018. Ses caricatures et dessins satiriques dépassent l'analyse de la politique américaine; il s'est beaucoup intéressé aux impacts de l'islamisme radical en Irak et en Syrie et l'attaque de *Charlie Hebdo* en France en 2015 l'a particulièrement marqué. Il travaille pour le quotidien *Buffalo Post*, un journal américain de la région new-yorkaise.

Lien du site pour avoir accès à tous ses croquis satiriques en ligne : <https://buffalonews.com/section/opinion/political-cartoons/>

Document 2

Les trois échelles de lecture (nationale, régionale et internationale) sont apparentes dans l'organisation de la légende et de ses figurés. La carte permet une lecture évolutive dans le temps : de 2011 à fin 2019. On peut se servir du dernier figuré pour évoquer l'offensive turque au nord-est de la Syrie dans la province du Rojava en octobre 2019. Recep Tayyip Erdogan profite de la décision des Américains de quitter la zone de conflit pour s'imposer dans cette région afin de lutter contre les Kurdes syriens (YPG) qui ont grandement œuvré à la capture et la détention des combattants et combattantes de l'EI.

Document 3

Cette photographie 3 permet de faire le lien entre l'échelle régionale et l'échelle mondiale : ici il faut bien montrer ici la dimension géopolitique de la guerre civile en Syrie, avec une logique d'alliances pour ou contre Bachar El-Assad. Mais on pourra rappeler que la Russie fait aussi partie de la coalition internationale avec les Occidentaux et les pays sunnites de la zone pour lutter contre l'EI. Un contexte d'alliance n'en exclut pas un autre. Même idée pour les Turcs, qui sont dans la coalition mais ennemis de l'un de ses membres actifs : les Kurdes.

Éléments de réponse aux questions p. 149

1. Les deux États en faillite, Irak à partir de 2003 et Syrie à partir de 2011, sont touchés par une crise sociale et politique qui se confessionnalise dans le cadre d'un conflit entre sunnites et chiites. Les organisations terroristes islamistes se réclamant du sunnisme en profitent pour installer leurs groupes et diffuser leur idéologie au sein des populations fragilisées.

2. La guerre asymétrique prend tout son sens en Syrie car des groupes terroristes (Al-Qaïda avec le Front Al-Nosra et l'EI) s'opposent à l'autorité militaire de l'État syrien (Armée syrienne de Bachar El Assad et ses alliés) et à une coalition internationale d'États mais également une nation, les Kurdes, luttent à la fois contre l'organisation terroriste et contre l'État turc. Par ailleurs, une alliance d'États chiites s'est formée contre les organisations

terroristes sunnites mais aussi contre les rebelles et les États opposés à Bachar El-Assad.

3. La coalition internationale commence en septembre 2014 à intervenir contre le Front Al-Nosra et l'EI en lançant des frappes aériennes, elle se « mondialise » davantage dans l'année 2015 notamment avec la collaboration des Turcs. Par ailleurs, la guerre civile syrienne entraîne une affirmation des alliances notamment vis-à-vis de Bachar El-Assad soutenu par le Président russe Vladimir Poutine, un allié politique ayant des intérêts en Syrie mais aussi une même conception de l'autorité. Le règlement territorial du conflit s'élabore d'ailleurs à partir de 2017 entre les Turcs, les Iraniens et les Russes (processus d'Astana). Le sommet d'Ankara en octobre 2019 devait régler la situation de la province d'Idlib au nord-ouest du pays.

Synthèse

	Alliés régionaux	Alliés internationaux
Régime Assad	Irak Iran Hezbollah libanais	Russie
Rebelles anti-Assad (Armée syrienne libre)	Qatar Jordanie Arabie saoudite Turquie	Coalition internationale
Forces kurdes	Kurdes turcs (PKK) Kurdes irakiens	Coalition internationale
État islamique		
Djihadistes non affiliés à l'EI		Al-Qaïda

Travailler à l'oral

Tout en rappelant l'ancienneté de l'opposition entre sunnites et chiites (la succession du Prophète Mahomet), on insistera sur l'importance de la révolution islamique iranienne.

p. 152-153 Exercices Bac

Exercice 1

1. *Idéa* (idée) et *logos* (science) = discours des idées à l'origine d'une doctrine politique désignée comme vraie par son concepteur. C'est une doctrine politique qui propose un système unique et cohérent de représentation et d'explication du monde qui est accepté sans réflexion critique. Conflits : « situation relationnelle structurée autour d'un antagonisme » (A. Cattaruzza, et P. Sintès, *Géopolitique des conflits*, Bréal, 2016), en géopolitique ils sont symétriques (entre deux États, deux nations) ou asymétriques (nature différente des acteurs). Un conflit n'est pas nécessairement une guerre, il est composé de guerres en général. Il se traduit par un ensemble d'oppositions qui s'établissent dans la durée qui peuvent être militaires mais aussi économiques, politiques, sociales (migratoires) ou idéologiques.

2. Le Moyen-Orient n'est pas le Proche-Orient (cf. Repères p. 136), zone tampon entre l'Asie, l'Europe et l'Afrique, il intègre une partie du monde arabe et musulman : de l'Égypte à l'Iran et de la Turquie au Yémen. Il est très riche en hydrocarbures et pauvre en eau d'où l'existence de tensions et de rivalités pour ces ressources.

3. Les bornes chronologiques :

– de départ : 1948 : création de l'État d'Israël et reconnaissance de cet État par les deux superpuissances qui ouvrent une guerre atypique : la guerre froide depuis 1947 ;

– de fin : jusqu'aujourd'hui : le programme s'achève avec les conséquences de la seconde guerre du Golfe. Les récents événements en Irak ou en Syrie témoignent de son actualité.

4. Le 14 mai 1948, l'État d'Israël est proclamé, tandis que des troubles et des affrontements secouent la Palestine, enclenchant le conflit israélo-arabe. Ce conflit n'est pas le seul à fracturer le Moyen-Orient. Survenue entre les États-Unis et l'URSS, la guerre froide a déjà des conséquences au Moyen-Orient riche en ressources pétrolières et traversé de mouvements idéologiques en affirmation. En effet, ni État, ni continent, cette région du monde est une zone tampon au carrefour des continents asiatique, africain et européen. Jusqu'à nos jours, elle a offert aux acteurs géopolitiques intérieurs et extérieurs un terrain de confrontations unique, cumulant des oppositions économiques, politiques, idéologiques ou religieuses. Les conflits idéologiques israélo-palestiniens ou les Printemps arabes ont des causes économiques et sociales et les conflits économiques comme les chocs pétroliers, des causes idéologiques. Ainsi, l'affirmation des courants panarabe, sioniste, islamiste ou nationaliste (Palestine, Kurdistan) ont structuré une nouvelle configuration du Moyen-Orient et impliqué des conflits de tous ordres.

Exercice 2

1. Le panarabisme est l'idéologie politique et culturelle visant à défendre l'identité arabe et à unifier les peuples arabes au Moyen-Orient.

2. Un positionnement non-aligné : conférence de Bandung en 1955 et crise de Suez en 1956 où il défie les Européens et les Américains. Il gagne son défi en s'imposant comme leader arabe. Dans le conflit israélo-palestinien : front Syrie-Égypte de 1958 à 1961 contre Israël. Après 1967 et la conquête du Sinaï, sa politique anti-israélienne est systématique.

3. En nationalisant unilatéralement le canal de Suez qui appartient aux Britanniques et aux Français, il impose son indépendance dans le monde et son leadership dans la région vis-à-vis d'Israël. De plus, il se fait respecter et convoité par les deux Grands. C'est un triple succès.

4. Bien que sunnite, Nasser se positionne contre l'idéologie islamiste frériste, il interdit la Confrérie des Frères musulmans mais sait leur influence et leur impact dans la société égyptienne. Il les considère comme des opposants politiques et ceux-ci n'ont pas accepté de négocier avec lui.

5. Nasser est perçu comme le *Rais* du monde arabe, il est le leader de la Ligue arabe dont le siège est au Caire jusqu'en 1979. Il est le porte-parole des pays arabes dans le monde entier et est encensé en Égypte, en Syrie et en Irak où le parti *Baas* proche des panarabes, a pris racine.

2. Le Sénat et les citoyens français.

3. L'Iran, Israël : États de la région, la Ligue arabe (Égypte et ses alliés) : organisation régionale, Europe : organisation régionale étrangère et États-Unis : superpuissance étrangère. Enfin, les organisations terroristes.

Exercice 3

1. C'est un document administratif et politique, un rapport émanant d'une Commission (des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées) du Sénat en 2009.

4. La nucléarisation de l'Iran et d'Israël, le retour du religieux et de l'idéologie politique islamiste, les risques pour la sécurité européenne avec le terrorisme islamiste, l'enjeu des hydrocarbures.

5.

	I. Des ressources stratégiques convoitées par les États	II. Des tensions religieuses de plus en plus nombreuses	III. Des guerres asymétriques renforcées par le terrorisme
Sous-partie A	Idée : pétrole et gaz convoités Citation : « il y a bien sûr l'énergie et les intérêts commerciaux [...] importations de pétrole et de gaz »	Idée : retour du religieux, partout dans le monde arabe Citation : « dans un temps long, un retour du religieux dans toute la région »	Idée : nucléarisation illégale en Iran : vue comme menace terroriste potentielle en Israël et Occident Citation : « si l'Iran arrivait à se doter de l'arme nucléaire » « nucléarisation de l'ensemble de la région »
Sous-partie B	Idée : dépendances du Moyen-Orient à l'Europe en biens et produits Citation : « l'Europe exporte quantité de biens et de services vers cette région »	Idée : réislamisation dans les pays arabes Citation : « la réislamisation est vraisemblablement une mutation du "panarabisme" »	Idée : groupes transnationaux terroristes en constitution entre l'Occident et le Moyen-Orient Citation : « de jeunes Européens prennent le chemin des madrasas [...] attentats au Caire, à Londres ou à Madrid »

Exercice 4

4. On définira salafisme, djihadisme, frères musulmans.

5. L'islam est une religion, apparue au VII^e siècle après J.-C. révélée par prophète Mahomet et qui a un livre saint, le Coran. L'islamisme est une idéologie politique

et sociale, mise en place par des hommes pour des hommes et qui a pour but de placer l'islam au cœur de son système de pensée.

6. On pourra évoquer les cas égyptien, marocain, tunisien, turc, saoudien.

 **SUJET : Les guerres de 1914 à nos jours : des guerres de masse aux nouvelles guerres irrégulières**

1. Analyse du sujet

	Mobilisation de la population/ service militaire ?	Types de combats	Place de l'État dans la guerre
Des guerres de masse	Mobilisation de la population militaire et civile/service militaire	Batailles, guerre d'usure. Nombreuses victimes militaires mais aussi civiles	L'État organise la guerre et mobilise l'ensemble de la société/guerre totale/guerre interétatique
Des guerres asymétriques	Mobilisation d'une armée professionnelle bien équipée d'un côté, mobilisation de la population de l'autre	Batailles/guérillas. Bilan des victimes asymétrique	L'État mobilise une armée professionnelle ou dans l'autre côté toute la population/guerre interétatique
Des nouvelles guerres irrégulières	Pas de mobilisation générale, pas de service militaire mais des petits groupes d'activistes.	Guérilla, actes terroristes isolés ou organisés	Pas d'État/rejet des règles de la guerre

2. Proposition de plan détaillé

I. Les guerres de masse et leur remise en cause (1914-1945)

Les guerres révolutionnaires ont mis fin aux guerres aristocratiques par la levée en masse de troupes et la conscription. C'est la Première Guerre mondiale qui impose le modèle de la guerre de masse.

A. La Première Guerre mondiale, une guerre de masse, une guerre industrielle

- Une guerre qui concerne de nombreux États : l'Europe essentiellement, les colonies, l'Asie
 - Une guerre industrielle : des armes nouvelles, artillerie plus puissante, aviation, blindés.
 - Une guerre qui mobilise les hommes : conscription : bilan 11 millions de victimes
 - Une guerre totale qui mobilise la nation : les civils, l'économie, la propagande
- G. Mosse décrit la brutalisation des sociétés par la guerre propice à la montée des violences durant l'entre-deux-guerres.

B. La Seconde Guerre mondiale, une guerre de masse et d'anéantissement

- Une guerre généralisée, des combats intenses en Europe, Afrique, Pacifique
- Une guerre avec de nouvelles armes : atomiques, missiles V2, bombardements massifs
- La logique d'anomie l'emporte : les civils sont victimes (ex : Blitz, génocides...)
- Un bilan humain s'élevant à 50-60 millions de morts

Le traumatisme des génocides et les deux premières déflagrations nucléaires conduit à une autre conception de la guerre : dans un contexte de guerre froide dans un premier temps.

II. Les stratégies nouvelles des puissances : de Hiroshima aux guerres asymétriques (1945-2001)

A. La menace d'une déflagration nucléaire

- La peur de la fin du monde/la dissuasion nucléaire
- La lente diffusion de l'arme nucléaire au sein des États, malgré le traité de non-prolifération
- De petites puissances nucléaires : Israël, Pakistan

B. Les guerres asymétriques des grandes puissances contre des États émergents

- Les guerres coloniales : guerre d'Indochine, guerre d'Algérie
- La guerre du Vietnam
- La guerre d'Afghanistan
- La guerre du Golfe

Gérard Chaliand dans *Le Nouvel Art de la guerre* (2008) montre que les guerres asymétriques ont jeté les bases des guerres irrégulières fondées sur la mobilité et la guérilla.

III. L'émergence des nouvelles guerres irrégulières

- A. Les attentats du 11 septembre 2001 : une rupture dans le modèle clausewitzien de la guerre
- B. La prolifération des actes terroristes dans des modes opératoires variés : attentats dans les grandes capitales occidentales (Paris, Londres, Bruxelles, Madrid) mais également dans les pays musulmans.
- C. Des nouvelles formes de combat technologiques et des guérillas traditionnelles : cyberattaques, drones et technologies
Des formes de guérillas se maintiennent notamment en Afrique : Libye, Darfour etc.

p. 158-159 **Dissertation : sujets d'entraînement**

SUJET 1 : Les populations civiles dans les guerres, enjeux et vulnérabilités

I. Les populations civiles dans les guerres conventionnelles

- A. Des populations civiles, cibles collatérales
- B. Les sièges de villes
- C. Le viol, une arme de guerre ancienne

II. Les populations civiles, une cible stratégique dans les guerres aux logiques d'anomie

- A. Les civils bombardés : Blitz
- B. Les génocides prennent pour cible des civils

III. Le terrorisme et les formes irrégulières : la surprise des attaques sur les populations civiles offre un nouveau mode opératoire aux guerres

- A. Des actes terroristes sur des bâtiments ou des vols dont la cible demeure les civils
- B. Des actes terroristes, crimes de masse seulement contre les civils

SUJET 2 : Comment expliquer la supériorité des puissances occidentales dans les guerres du XIX^e au XX^e siècle ?

I. Des armées bien équipées, bien organisées, une culture de la guerre

- A. Les armes de la guerre
- B. Des écoles de la guerre, un art de la guerre

II. Des armes modernes qui assurent une supériorité sur les théâtres d'opérations

- A. Une industrie et des armes puissantes : chars, canons, bombardiers
- B. Des armées permanentes déploient des stratégies de combat

III. Des armées appuyées par une diplomatie, des alliances, des coalitions, des organisations internationales permettant une légitimité dans les guerres menées.

- A. Des armées dans des systèmes d'alliances
- B. Des instances internationales fondées par les puissances occidentales

SUJET 3 : Comment expliquer l'essor du terrorisme comme une nouvelle forme de conflit ?

I. L'essor du terrorisme depuis les années 1960

- A. Les méthodes du terrorisme
- B. Les terrorismes d'extrême droite et d'extrême gauche

II. L'émergence de petits États ou de causes idéologiques qui choisissent cette stratégie

- A. Le terrorisme devient l'arme des faibles
- B. Le terrorisme islamiste

III. Une certaine efficacité rendant les grandes puissances vulnérables

- A. Les attentats du 11 septembre, un terrorisme qui fait vaciller les États-Unis
- B. Le terrorisme, une guerre irrégulière.

 **SUJET : Les attentats du 11 septembre 2001, exemple de guerre irrégulière**

1.

	Éléments extraits des déclarations de Ben Laden	Éléments d'analyse	Mise en perspective
Les critiques contre les États-Unis	« Je jure par Dieu que l'Amérique ne connaîtra plus jamais la sécurité avant que la Palestine ne la connaisse »	Menace est faite aux États-Unis de la poursuite des actes terroristes. L'attaque s'adresse aussi à l'ONU et aux autres puissances.	Ben Laden relie son action terroriste au soutien indéfectible des États-Unis à Israël et sa politique vis-à-vis de la Palestine
Le djihad, un combat religieux	« Avant que toutes les armées occidentales athées ne quittent les terres saintes »	Dans ses annonces Ben Laden multiplie les références à la guerre sainte. Il évoque les terres saintes : Jérusalem mais aussi les autres lieux saints de la région, La Mecque, la présence militaire des États-Unis en Irak, en Arabie saoudite.	Ben Laden souhaite transformer sa haine des EU en une guerre religieuse afin de rassembler autour de sa cause, tous les musulmans qui contestent l'hégémonie occidentale.
	« La guerre est entre nous et les Juifs »	Outre la dimension anti-occidentale, anti-chrétienne, Ben Laden attaque les Juifs du monde.	La haine des juifs mais plus encore d'Israël permet de mobiliser de nombreux musulmans du monde.
Un terrorisme assumé	Des vidéos clandestines diffusées par la chaîne d'information arabe, Al-Jazeera	Ben Laden est représenté en djihadiste, en combattant, la barbe longue, son fusil à côté de lui. Il menace les États-Unis	Les méthodes clandestines, la diffusion de vidéos devenant virales montrent que la stratégie du terrorisme fonctionne avec peu de moyens. Une grande capacité de nuisance et peu de soldats.

Plan

I. Ben Laden en guerre contre les États-Unis, l'ONU et Israël

II. Un terrorisme qui se présente comme un djihad

III. Une guerre irrégulière sans moyen mais qui fragilise pourtant les États-Unis et leurs alliés

2. Dans ces différents messages Ben Laden tente de définir une ligne idéologique qui pourrait mobiliser de nombreux combattants islamistes radicalisés partout dans le monde. Il fait ainsi la liste des ennemis d'Al-Qaïda.

- C'est d'abord une guerre contre les États-Unis. Ben Laden critique la politique hégémonique des États-Unis depuis la fin de la guerre froide : ses interventions durant la guerre du Golfe, en Afrique et surtout son soutien à Israël dans le conflit avec les Palestiniens.

- Ben Laden suit sa logique et condamne donc les Juifs en général et remet en cause l'existence même de l'État d'Israël.

- Parmi les autres ennemis d'Al-Qaïda, on retrouve l'ONU qui, selon Ben Laden, est au service de la cause des athées, des États-Unis. C'est sous mandat de l'ONU, qu'une grande coalition est intervenue au Koweït en 1991.

- Plus généralement, Ben Laden s'en prend aux Occidentaux, la France, le Royaume-Uni notamment alliés des États-Unis. Ces deux puissances ont une politique active au Moyen-Orient. Ben Laden identifie tous ces ennemis sur le registre de la foi, il les nomme les infidèles ou athées ce qui donne à son combat une dimension religieuse.

 **SUJET 1 : La présence des États-Unis en Irak depuis 1990**

Les contextes : le 1^{er} document évoque la victoire de la guerre du Golfe en 1990-1991. C'est une victoire écrasante de la grande coalition sur l'Irak, très isolée. Néanmoins, le mandat de l'ONU ne prévoyait que la reconquête du Koweït, Saddam Hussein reste en place en Irak.

Le 2^e document évoque la seconde intervention en Irak des États-Unis en 2003. Entourés de quelques alliés (dont les Britanniques), George W. Bush (fils) a permis de renverser

Le dictateur irakien Saddam Hussein. La victoire est toute aussi écrasante mais la perspective d'une paix durable semble s'éloigner dans la région tant la légitimité de l'intervention états-unienne dans la région n'est plus aussi forte.

I. Les États-Unis une puissance forte et respectée au sortir de la guerre du Golfe

George Bush (père) fixe les conditions de la paix. Ces conditions sont alors plutôt favorables surtout dans le processus de règlement de la question palestinienne (accords d'Oslo, 1993).

II. Les États-Unis occupent l'Irak après la victoire militaire de 2003.

Les tensions sont alors très vives, les résistances très fortes. Par ailleurs, les États-Unis sont aussi présents en Afghanistan et cela suscite les mêmes difficultés. Le processus de paix entre Israël et Palestiniens et au point mort. L'intifada a d'ailleurs repris à partir de 2000.

SUJET 2 : La place de l'ONU dans le défi de la construction de la paix

Les atouts : une organisation issue de l'ordre mondial établi en 1945. Les grandes puissances financent et dominent cette organisation. Le vote de résolutions contraignantes à l'encontre de certains États et l'envoi croissant de Casques bleus depuis 1990 montrent une certaine efficacité.

Les faiblesses : le droit de veto des membres permanents au Conseil de sécurité limite l'action de l'ONU. Les interventions se limitent à l'Afrique et l'Asie. La forte contribution financière des grandes puissances et la forte contribution en hommes des petites puissances produisent un déséquilibre.

p. 166-167 **Vers le Sup' : Organiser un débat**

La double page propose deux visions de la paix, une vision morale, une vision pessimiste. Cette opposition pourra nourrir le débat : Faut-il toujours éviter la guerre ? Quelle guerre est légitime ? Pour compléter le débat : il est possible de partir également des accords de Munich (1938) ou encore du projet de paix perpétuelle (1795) d'Emmanuel Kant.

Emmanuel Kant envisage une paix perpétuelle dans une période charnière où la guerre aristocratique est remise en cause par les victoires des armées révolutionnaires françaises. C'est dans ce contexte de guerres européennes incessantes que le philosophe constate que la guerre est l'état naturel des rapports entre puissance et qu'il faut établir de manière raisonnée la paix.

Texte

« L'état de paix n'est pas un état de nature, lequel est au contraire un état de guerre, c'est pourquoi il faut que l'état de paix soit institué. [...]

1^{re} section contenant les articles préliminaires en vue de la paix perpétuelle entre les États

1. Aucune conclusion de paix ne doit valoir comme telle, si une réserve secrète donne matière à une guerre future [...].
2. Aucun État indépendant (petit ou grand, cela est indifférent ici) ne doit être acquis par un autre État à la faveur d'un échange, d'un achat ou d'un don [...].
3. Avec le temps, les armées permanentes doivent disparaître totalement [...].
4. Aucun État ne doit s'immiscer par la violence dans la constitution et le gouvernement d'un autre État [...].
5. Aucun État en guerre avec d'autres ne doit se permettre des hostilités telles qu'elles rendraient impossible la confiance réciproque dans la paix future, comme le sont le recrutement d'assassins [...], d'empoisonneurs [...], la violation de la capitulation, l'instigation de la trahison [...] dans l'État avec lequel on est en guerre [...].

2^e section – Les articles définitifs en vue de la paix perpétuelle entre États

1. La constitution civique de chaque État doit être républicaine¹ [...]
2. Le droit des gens doit être fondé sur un fédéralisme d'États libres [...]
3. Le droit cosmopolitique doit se restreindre aux conditions de l'hospitalité universelle [...].»

Emmanuel Kant, *Vers la Paix perpétuelle*, 1795, dans *Vers la Paix perpétuelle – Que signifie s'orienter dans la pensée ? – Qu'est-ce que les Lumières et autres textes*, F. Proust, trad. J.-F. Poirier et F. Proust, Garnier-Flammarion, 1991.

1. Selon Kant, un État républicain est un État avec un gouvernement représentatif et une séparation des pouvoirs, au moins un contrôle de l'exécutif. Il n'évoque cependant pas le suffrage universel.